



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 22 AOÛT 2000

www.lesoleil.com

GAGNANTES DU
LOTTO 6/49

Un bye bye qui fait mal au boss

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Onze des 18 employées de Confections Jocelyne Jacques qui se sont partagé le gros lot de 10 millions \$ du Lotto 6/49 ont annoncé, hier, qu'elles quittent leur emploi alors que 12 personnes ont offert leurs services à la direction de l'entreprise.

Aucun des 12 chercheurs d'emploi n'a toutefois d'expérience dans le domaine de la couture, ce qui ne viendra donc pas régler les problèmes de production notés hier dans l'entreprise thetfordoise.

La liste des départs risque de s'allonger puisque, au moment d'écrire ces lignes, seulement deux des nouvelles « demi-millionnaires » avaient confirmé qu'elles demeurent en poste.

« Il faut être réaliste. Je suis bien consciente du fait que la plupart des gagnantes ne reviendront pas travailler ici », confie Chantal Jacques, directrice de production de l'entreprise où les salaires varient entre 7 \$ et 9 \$ l'heure.

La liste
des
départs
risque de
s'allonger

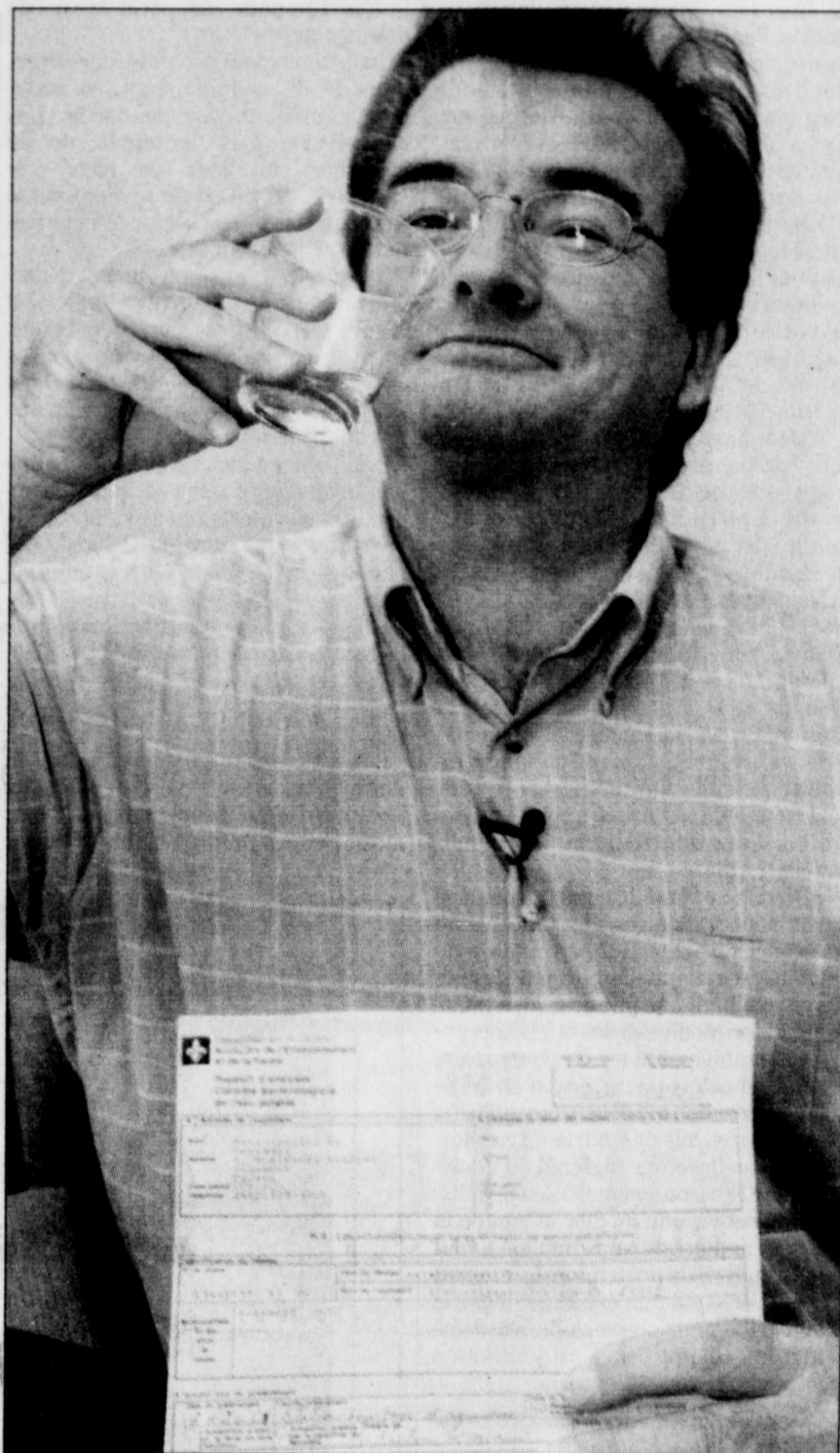
BLOCAGES

Neuf des gagnantes ont décidé de ne pas rentrer au boulot hier matin. Comme plusieurs d'entre elles occupaient des postes-clés, c'est toute la chaîne de production qui se trouve chambardée.

« Ce matin, nous étions découragées, car c'était bloqué partout. Il y avait des trous dans la chaîne de montage et plus rien n'avancé. Parfois, nous devions même assigner deux personnes pour faire le travail d'une employée expérimentée », a poursuivi M^{me} Jacques.

La situation sera encore pire aujourd'hui alors que le groupe se rendra réclamer son prix aux bureaux de Loto-Québec. « Nous ne pourrons pas tenir longtemps à ce rythme-là. Il nous faut du nouveau personnel dès cette se-

Voir BOSS en A 2 ▶



Le maire de Beaumont, Réal Lapierre, affirme en trinquant que son eau est la meilleure au Québec.

Une « tempête dans un verre d'eau »

Une municipalité et un réseau privé défient le ministre

MARC SAINT-PIERRE

Le Soleil

LÉVIS — Au moins une municipalité et au moins un exploitant privé d'aqueduc de Chaudière-Appalaches ciblés par le ministre Bégin entendent ignorer sa suggestion de faire bouillir l'eau.

Et d'autres se sont demandé si le mi-

nistre ne faisait pas une tempête dans un verre d'eau avec les problèmes d'aqueduc puisqu'ils ont déjà mis en branle des mesures correctrices pour

Voir EAU en A 2 ▶

AUTRE TEXTE

■ Une manne Page A 3

NAUFRAGE DU KOURSK

Un mois à récupérer les corps

Dernière lettre d'un jeune marin à sa mère

■ MOURMANSK (Russie), (AFP, AP) — Il faudra « au moins un mois pour sortir les cadavres des sous-mariniens » du *Koursk*, a déclaré hier le porte-parole de la Flotte du nord, Vladimir Navrotski, lors d'une conférence de presse à Mourmansk.

« Nous allons tenter d'expliquer aux familles qu'il n'est pas utile de rester ici pendant un mois », a-t-il ajouté.

Les 118 marins du sous-marin *Koursk* sont morts et un premier corps a déjà été découvert hier, ont annoncé les Russes, confirmant que la catastrophe, qui a valu des reproches au président Poutine, était l'une des plus graves qu'ait connues le pays ces 10 dernières années.

Les équipes norvégiennes, britanniques et russes ont en effet abandonné tout espoir de trouver des survivants dans le sous-marin, naufragé le 12 août en mer de Barents.

« Il n'y a plus d'espoir de trouver des

survivants dans le sous-marin *Koursk*. » Le communiqué norvégien, laconique, a été publié après que les plongeurs eurent réussi, après plus de 24 heures d'efforts, à débloquer le sas de secours, ce qui leur a permis d'introduire une caméra dans le submersible.

« Il a été définitivement établi que le bâtiment a été totalement noyé et que tout l'équipage est mort, après obser-

Voir KOURSK en A 2 ▶

AUTRES TEXTES

□ Pardon Page B 9

□ Gifle à Poutine Page B 9

QUÉBEC

Université Laval

L'Université Laval soutient que la nouvelle formule de financement des universités établie par Québec met en péril la viabilité financière de l'institution.

PAGE A 10

VOX POP

Le rappel de nos cerveaux



APPELEZ-NOUS
686-3500

La Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy sollicitera 2000 diplômés de la région qui travaillent à l'étranger, afin de leur offrir la possibilité de revenir travailler chez nous. En connaissez-vous? Avez-vous des parents ou des amis, hautement spécialisés, qui aimeraient revenir travailler à Québec? À nos lecteurs de l'extérieur qui nous consultent par Internet, êtes-vous de ceux là? Vous pouvez communiquer avec nous par courriel à: redaction@lesoleil.com, ou laisser votre message dans notre boîte vocale au 686-3500. Nous prendrons vos messages jusqu'à mercredi, 18 heures.

QUÉBEC,
104^e ANNÉE, N° 232

FLORIDE, 1.75 \$ US

MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢ PLUS
TAXES

65¢ PLUS
TAXES

MARDI



6 27657 00072 8

La rentrée

Entrée des étudiants sur le métro



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Émilie Chrétien-Castonguay et Véronique Cantin prennent quelques instants de repos, sur le trottoir devant le cégep de Sainte-Foy. C'était jour de rentrée! Détails en page A 3.

AFFAIRE GABRIEL LESSARD

Le Dr Lévesque démolit le rapport Dessureault

MONIQUE GIGUÈRE

Le Soleil

QUÉBEC — Avec l'aplomb qui le caractérise, le Dr Jacques Lévesque, chef du département de radiologie du CHUQ (Centre hospitalier universitaire de Québec), s'est inscrit en faux, hier, contre le témoignage d'expert du Dr Jean Dessureault en affirmant que le cancer de Gabriel Lessard n'était détectable ni au toucher rectal ni à l'échographie.

Témoignage expert du Dr Fernand Labrie à la reprise des audiences sur la mort de Gabriel Lessard, le Dr Lévesque a catégoriquement nié que l'asymétrie prostatique constatée dès les premiers examens en 1991 et 1992 avait été sous-évaluée, la hausse du PSA négligée et que les trouvailles échographiques du Dr Raul Suburu en 1993 avaient été banalisées.

Interrogé par M^r André Morisset, le Dr Lévesque a également nié que l'augmentation de volume du lobe gauche, puis du lobe droit, de la prostate de M. Lessard était symptomatique de cancer. « C'est bien connu qu'une hyperplasie, ça varie dans le temps et ça peut changer de bord, a-t-il déclaré. Ça peut débuter d'un côté et, l'année d'après, le foyer est de l'autre côté. »

Voir RAPPORT en A 2 ▶

CLINTON EST FIER DE SON BILAN



LA MÉTÉO

Maximum 21,
minimum 11
Ennuagement.
Demain: averses
probables. Dé-
tails page D 7.

BOSS Clients

Suite de la Une

maine», signale la directrice de production.

Déjà, M^{me} Jacques a dû annoncer à des clients qu'elle ne serait pas en mesure de livrer à temps certaines commandes. «C'est clair que nous avons perdu des ventes, mais ce n'est pas catastrophique si nous réussissons à recruter du personnel.»

S.O.S. AU CLE

En désespoir de cause, Confections Jocelyne Jacques a lancé un S.O.S. au Centre local d'emploi (CLE) de l'Amiante. Le directeur du CLE, Roger Malenfant, ne croit toutefois pas être en mesure de dénicher du personnel compétent si rapidement.

«Il y a pénurie de travailleurs en région dans l'industrie du textile. Toutes les personnes qualifiées ont déjà un emploi dans ce domaine et pourraient facilement en avoir un deuxième. Notre aide pourrait donc davantage prendre la forme d'un programme de recrutement jumelé à un plan de formation dans l'entreprise», conclut M. Malenfant.

RÉFLEXION

Il ne faut pas toucher aux idoles : la dorure en reste aux mains.

Gustave Flaubert
Madame Bovary

C'ÉTAIT HIER

1992 — Nouvelle entente constitutionnelle à Ottawa entre les premiers ministres provinciaux, fédéral et représentants autochtones. On s'entend sur la Société distincte du Québec, sur la réforme du Sénat et sur la reconnaissance des autochtones. Tout n'est pas réglé cependant et des nouvelles discussions sont prévues pour mettre en œuvre la mécanique de la nouvelle entente.

1991 — Mikhaïl Gorbatchev rentre au Kremlin après avoir été retenu prisonnier par les putschistes. — Le gouvernement du Québec décide de retarder le projet de Grande-Baleine. — La Cour suprême du Canada casse une disposition de la loi interdisant à un accusé d'agression sexuelle d'évoquer, pour sa défense, le comportement sexuel passé d'une victime.

1990 — Robert Bourassa et Jacques Parizeau s'entendent pour donner une direction bicéphale à la commission parlementaire élargie sur l'avenir du Québec, en confiant la présidence à Michel Bélanger et Jean Campeau.

1985 — Un avion britannique s'écrase au décollage à Manchester : 55 morts.

1984 — Plus de cent mille personnes manifestent à New Delhi contre la politique dictatoriale d'Indira Gandhi, premier ministre indien.

1972 — La Rhodésie est invitée à se retirer des 20e Jeux Olympiques, en raison de sa politique raciale.

1962 — Le général de Gaulle échappe à un attentat au Petit-Clamart, dans la banlieue de Paris.

1954 — Un ouragan fait 138 morts à la Guadeloupe et à Haïti.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 9
Le Québec et le Canada 10 à 13

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 10
Bourses 4 et 5
Opinions 8
Le Monde 9

CAHIER C

Mode Magazine 1 à 3
Arts et spectacles 4 à 10
Votre agenda 10
Ce soir à la télé 4
Annonces classées 6 à 8
Décès 9

CAHIER D SPORTS

Statistiques 2 et 4
Divertissements 7 et 8

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 8

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMedia qui est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

EAU Bouillir

Suite de la Une

amener aux chantepieures une eau potable de qualité.

C'est ce qui est ressorti des propos formulés au SOLEIL par une demi-douzaine de porte-parole municipaux et d'autres exploitants d'aqueduc, hier.

«Cet été, un avis de faire bouillir l'eau a été diffusé par notre municipalité. Nous avons eu quelques problèmes à cause des travaux routiers effectués sur la 283 qui nous ont obligés à déplacer notre aqueduc. Mais cette semaine, notre eau est bonne. Des tests réalisés lundi et mardi derniers nous disent que notre système est correct », a indiqué le secrétaire-trésorier de Saint-Paul-de-Montminy, René Gagné.

«Nous allons nous conformer aux instructions que les fonctionnaires voudront bien nous transmettre. Une rencontre est prévue à court terme. Mais pour tout de suite, nous avons levé l'avis de faire bouillir l'eau. Nos tests sont bons », a ajouté le porte-parole, somme toute étonné de l'intervention du ministre Bégin.

La localité de Saint-Paul-de-Montminy compte parmi les 90 municipalités et exploitants du Pays du Québec que le ministre Bégin entend obliger à refaire leurs devoirs en ce qui a trait à l'eau potable. C'est-à-dire qu'ils devront dans les 20 jours imaginer des mesures correctrices, sans que le ministère leur tapera sur les doigts.

Mais il n'y a pas qu'à Saint-Paul, municipalité d'un millier d'habitants de la MRC de Montmagny, où l'intervention du ministre surprend.

«Le ministère de l'Environnement n'accepte pas mes résultats. Même s'ils sont bons. Sous prétexte que j'ai eu des choses imprévues dans mon réseau depuis 1999, c'est-à-dire trois problèmes de coliformes totaux et un problème de coliformes fécaux », indique Gaston Poulin, exploitant d'Aqueduc Bon-Eau, un réseau privé de Notre-Dame-des-Pins.

«J'ai réglé ces problèmes tout de suite. J'ai chloré. Mes résultats sont devenus rapidement positifs. Et ils sont toujours bons. Je ne vais pas envoyer d'avis de faire bouillir à mes 37 abonnés parce que mon eau est bonne », a ajouté M. Poulin, notant qu'il attend le ministère de pied ferme.

Ailleurs, selon d'autres porte-parole dont les réseaux sont ciblés, les solutions sont d'ores et déjà dans la machine, c'est-à-dire qu'elles ont été antérieures à la sortie de M. Bégin.

À l'école Sainte-Clothilde notam-

ment, une institution primaire de la CS de l'Amiante, où la soixantaine d'élèves pourront bientôt compter sur un puits artésien flambant neuf.

«Nous avions des problèmes insolubles de coliformes totaux avec notre vieux puits artésien. Nos élèves ont passé l'année scolaire 1999-2000 avec de l'eau en cruche. Nous avons réglé le problème en creusant un nouveau puits. Il s'agit maintenant d'effectuer les opérations de lavage et de faire les tests requis en pareil cas. La rentrée s'effectuera encore avec des bouteilles d'eau. Mais les élèves auront vite de l'eau potable, le problème est virtuellement réglé », a succinctement expliqué Chantal Roy, coordonnateur des ressources matérielles et informatiques à la commission scolaire.

À Berthier-sur-Mer, où le réseau de l'Anse fait l'objet des attentions du ministère, la secrétaire-trésorière Suzanne Blais a souligné que sa municipalité a mis en œuvre un projet visant à refaire une beauté à cet aqueduc saisonnier desservant 39 résidences. «Le projet est à l'étude. Il est entre les mains des ingénieurs.

À Beaumont, le maire Réal Lapierre ne s'est pas étonné outre mesure des exigences de M. Bégin, la prudence étant la mère de la sûreté, a-t-il dit. Mais il ne s'en demande pas moins pourquoi sa municipalité est visée. «Nous avons éprouvé certaines difficultés au moment du raccordement de nouvelles résidences à l'aqueduc municipal, c'est-à-dire entre juin et novembre 1999. Nos analyses révélèrent des bactéries, en nombre très minime. Nous n'avons jamais été capables de mettre le doigt sur le vrai bobo. Tout est rentré dans l'ordre après la réparation d'une fuite importante », a indiqué M. Lapierre.

«Depuis neuf mois, nous faisons des tests hebdomadaires. Il n'y a aucune présence de bactérie. Notre eau est de qualité exceptionnelle », a ajouté le maire en exhibant une pile de relevés marquant zéro au niveau des coliformes.

Et la municipalité est en pourparlers avec le ministère pour l'ajout d'un système de chloration qui pourra être utilisé si le besoin s'en faisait sentir, a-t-il conclu.

C'est un directeur régional du ministère de l'Environnement, Michel Vallières, qu'est revenu de dire le mot de la fin. «En matière de santé publique, vaut mieux faire de la prévention. Le mandat du gouvernement, c'est de protéger la santé publique. Nous voulons éviter une situation comme cela s'est produit en Ontario cet été», a-t-il conclu.

RAPPORT Toucher rectal

Suite de la Une

Quant à l'absence de toucher rectal avant l'échographie dénoncée par l'expert du coroner, le Dr Lévesque s'est employé à démontrer qu'il était impossible de ne pas mettre le doigt dans le rectum pour faire un tel examen. «C'est un automatisme. Le radiologiste fait systématiquement un toucher rectal quand il insère la sonde. Il en profite pour palper la prostate », a-t-il indiqué en substance.

Le témoin expert du Dr Labrie a aussi justifié la décision du Dr Suburu de ne pas recommander de biopsie en 1993. «L'asymétrie découverte à l'échographie était symptomatique d'une hyperplasie et non d'un cancer, a-t-il soutenu. Si j'avais été à la place du Dr Suburu, j'aurais eu exactement la même démarche.»

PAS BANAL

Le radiologiste spécialisé en échographie qui avait apporté un fusil à biopsie - un bidule muni d'une longue lame - pour fins de démonstration, a profité de l'occasion pour expliquer au coroner Luc Malouin qu'une biopsie de la prostate, ce n'était pas banal comme examen et qu'il fallait en user avec circonspection. «Il faut passer à travers l'anus pour prélever deux carottes au minimum. En bas de quatre, le patient est chanceux. Plus on fait de biopsies, plus on est pondéré, a-t-il souligné. Tant que les chances sont que la lésion soit bénigne, on va remettre la biopsie à six mois.»

En gros, le Dr Lévesque a reproché au Dr Dessureault, qu'il s'est bien défendu de vouloir éclabousser, de s'être appuyé sur des études désuètes qui faisaient référence à de l'équipement dépassé pour rédiger son rapport d'expertise. Il a également déclaré avoir été profondément perturbé par le dessin de la prostate de Gabriel Lessard réalisé par le Dr Dessureault à partir du visionnement de l'échographie en soutenant qu'il contenait des éléments erronés.

«Le dessin qu'il nous a fait, c'est une distorsion latérale. Point à la li-

gne. La prostate était normale », a tranché le médecin radiologiste, précisant qu'une asymétrie prostatique était une indication de biopsie en postérieur seulement. Pas en latéral. En primeur, le Dr Lévesque a annoncé que le Centre de dépistage précoce du cancer de la prostate du CHUL publierait bientôt, dans une revue médicale majeure, des statistiques montrant que le programme du Dr Labrie avait en dix ans permis un bon taux de détection des cancers et que, dans 99 % des cas, il s'agissait de cancers précoces potentiellement guérissables.

OBJECTIONS

Si vibrant qu'ait été le témoignage d'expert du Dr Lévesque, il a été «bémoisé» par le fait qu'il a été à la fois l'élève et le supérieur hiérarchique du Dr Suburu, qui a pratiqué l'échographie transrectale sur Gabriel Lessard, et qu'il ne se souvient pas s'il était présent ou non à l'examen de M. Lessard.

«Le Dr Lévesque ne rencontre pas les qualités d'un témoin expert, a objecté en début de séance le procureur de la famille Lessard, M^{me} Jean-Pierre Ménard. Le propre d'un témoin expert, c'est d'être suffisamment détaché du cas à l'étude. Or, comme ancien élève du Dr Suburu, le Dr Lévesque est une quasi-partie à l'enquête. Son témoignage risque d'être un exercice d'autojustification. Il ne peut pas donner une opinion objective. C'est comme demander au colonel Sanders de venir témoigner pour ses poulet.»

Seul à pouvoir trancher le litige, le coroner a d'abord décrété que le lien d'emploi entre le Dr Lévesque et le Dr Suburu n'était pas un motif de disqualification. «Ça ne change rien aux qualités d'expert du Dr Lévesque, mais ça peut toucher sa crédibilité », a reconnu Me Luc Malouin.

Estimant cependant juste, équitable et utile de donner au Dr Lévesque l'occasion de terminer son témoignage du 18 avril quand il avait fait l'éloge du Dr Suburu, le coroner a décidé de déclarer le Dr Lévesque témoin expert, «à sous réserve d'apprécier sa crédibilité et son objectivité».

KOURSK Cause

Suite de la Une

vation du sous-marin par les spécialistes russes et étrangers », a déclaré de son côté l'amiral Popov, qui dirige les opérations de secours du Koursk.

La cause exacte du naufrage — collision avec un autre bâtiment, avec une mine ou explosion à bord — reste sujet à débat.

DEMANDE D'AIDE

La Russie a déjà demandé l'aide de la Norvège pour récupérer les corps des marins.

Un premier corps a été découvert dans le 9^e compartiment du sous-marin, près du sas de sortie. Les sauveteurs, qui tentaient de le récupérer à l'aide de bras mécaniques, ont interrompu leur opération pour la nuit, a annoncé le porte-parole de la Flotte du nord.

Une caméra sous-marine doit désormais déterminer l'état des lieux, et il faudra sans doute, pour récupérer les corps, sortir de l'eau le Koursk, et ses deux réacteurs nucléaires, même si les plongeurs n'ont pas trouvé trace de radioactivité.

Pour mener à bien cette tâche énorme du renflouage, Moscou va lancer un appel de fonds international, a annoncé le vice-premier ministre Ilia Klebanov, cité par l'agence l'AR-Tass. Il a estimé que plusieurs semaines seraient nécessaires pour la seule planification de l'opération de récupération.

DEUX JOURS D'APPELS À L'AIDE

Les sources militaires rapportaient enfin qu'on avait appris l'accident du Koursk le 12 août vers minuit. À 7 h du matin, le lendemain, Vladimir Poutine

était informé qu'on avait retrouvé le submersible naufragé.

Selon ces mêmes sources, l'équipage aurait lancé des appels de détresse jusqu'au 14 août.

LETTRE

«Tout va bien pour moi », «je travaille comme cuisinier » et «viens de recevoir mon brevet de sous-marinier », écrivait à sa mère et à son beau-père, il y a un mois presque jour pour jour, l'un des marins du Koursk.

Dans cette lettre émouvante, écrite le 23 juillet et publiée hier par le Guardian, Sergueï Vitchenko s'excuse de ne pas avoir écrit plus tôt. «Nous étions en mer et maintenant nous sommes au port, en train d'embarquer des missiles », explique-t-il.

«Quand nous aurons fini, nous repartirons en mer, puis retournerons à Severomorsk pour le défilé militaire », ajoute-t-il.

«Ils ont finalement accepté que je travaille au mess du bateau et donc je travaille maintenant comme cuisinier, plus dans la soute », poursuit Sergueï Vitchenko. Il souligne dans cette lettre, obtenue par une journaliste du Guardian à Mourmansk, que les cuisiniers jouissent de quelques privilèges, tels qu'être «autorisés à se laver tous les jours et à dormir 12 heures par nuit».

Le jeune marin, qui avait 20 ans selon le Guardian, indique qu'il a reçu son brevet de sous-marinier. «Nous nous trouvons par environ 100 mètres mais c'est loin d'être le plus profond que notre bâtiment peut descendre, même 480 mètres n'est pas un problème », précise-t-il.

Pour «fêter» ce brevet, écrit-il encore, «nous avons été appelés au poste de commandement, où nous avons tous bu une tasse d'eau de mer et embrassé un marteau plein de graisse, puis nous avons reçu un certificat et le commandant a serré la main à tout le monde».

«Au revoir, je t'aime, tu me manques, écris-moi », conclut Sergueï Vitchenko.

Les impôts n'ont plus de secrets.



H&R BLOCK

Nous offrons une formation solide, de la façon de remplir une simple T1 jusqu'à la façon de traiter les annexes les plus complexes. Vous serez mis au courant des plus récents changements qui s'appliquent aux lois fiscales et vous apprendrez des stratégies éprouvées pour faire des économies d'impôt. Après avoir réussi le cours, vous aurez peut-être l'occasion d'être convoqué à une entrevue d'emploi avec H&R Block.* Appelez-nous pour connaître nos heures de cours flexibles et l'emplacement le plus pratique pour vous, ou pour vous inscrire dès aujourd'hui.

© 2000 H&R Block Canada Inc.

Composer le 688-0398 ou visiter notre site Web au www.hrblock.ca

*S'inscrire ou réussir le cours n'est pas une offre ni une garantie d'emploi.

Info
CLICK

Incroyable solde de déménagement

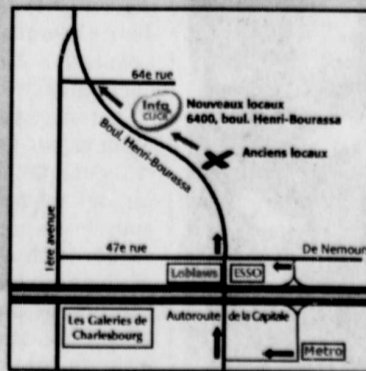
Info CLICK a déménagé et vous fait profiter de spéciaux jamais vus dans l'informatique à Québec.

Par exemple : CD vierges 80 min pour seulement 0,99 \$!

Vous êtes étudiants ? Venez voir nos ordinateurs spécialement fabriqués pour vos besoins : travaux scolaires, jeux, Internet...

Nous acceptons même vos prêts étudiants !

Nos spéciaux sont valides dans nos 2 succursales.



Venez nous voir, vous serez surpris !

Québec
6400, boul. Henri-Bourassa
627-6244

Lévis
4719, boul. de la Rive-Sud
838-9959

Pour l'informatique, exigez que ça click

<http://www.infoclick.qc.ca>

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

LÉGENDES
FANTASTIQUES
1-800-265-5412

Les sirènes, 80 fois par jour

Un vieux règlement fait hurler les voisins des traversiers

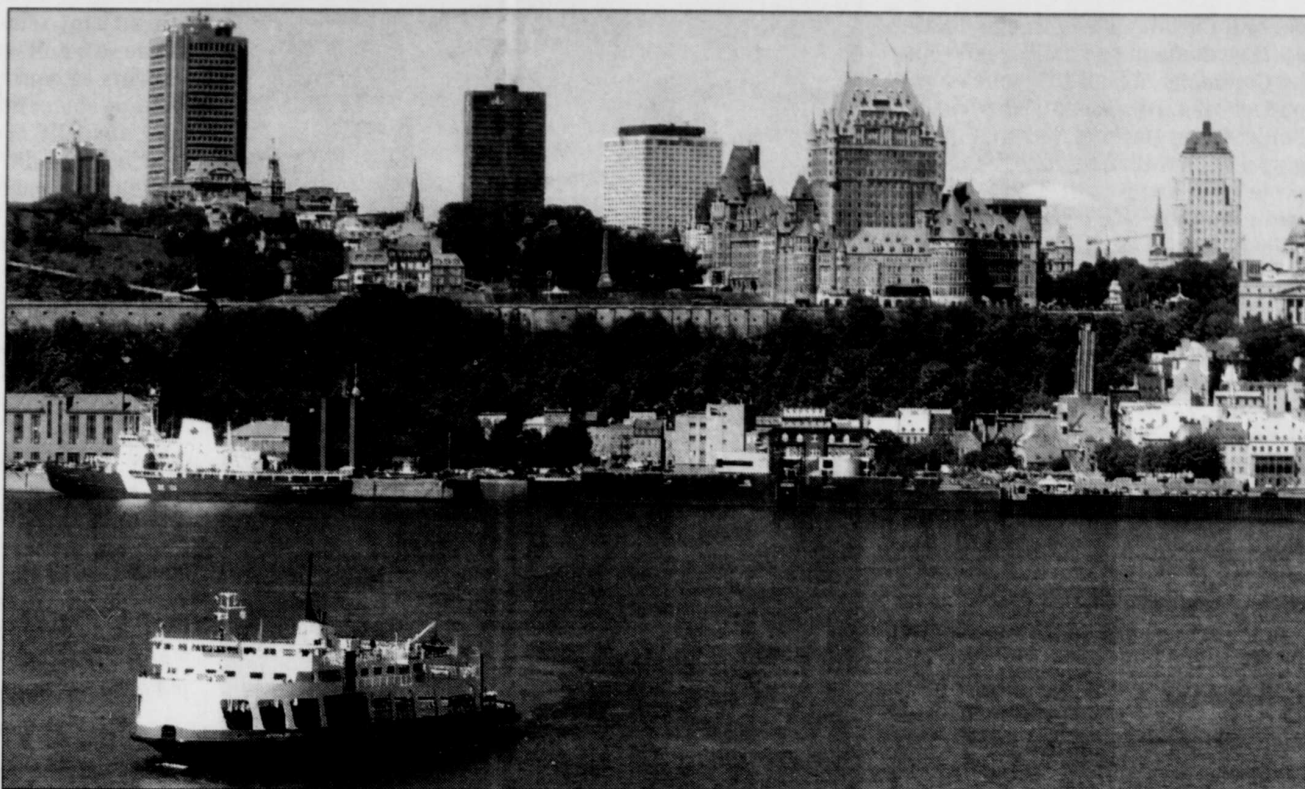
CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Société des traversiers du Québec s'est vue obligée de renouer avec un vieux règlement maritime qui oblige ses traversiers à alerter, beau temps mauvais temps, l'environnement immédiat du départ de chacun de ses navires faisant la navette entre Québec et Lévis.

« Il n'y a pas une mouche sur le fleuve et ils poussent leurs criards à fond. Il n'y a plus personne qui est capable de dormir », se plaint Louis Labrie, un résident des condominiums Rive Saint-Laurent, à Lévis. « C'est quasiment un criard de détresse. Il faut qu'on arrête ça. »

Responsable des communications à la société gouvernementale, Nathalie Laroche ne nie pas que la remise en vigueur de ce règlement, relégué aux oubliettes depuis plus d'une dizaine d'années, puisse importuner les gens.

« Le service de sécurité maritime de Transports Canada a reçu une plainte comme quoi nous ne respectons pas la législation. Nous avons demandé une exemption, mais on nous l'a refusée. »



Le bruit émis par la sirène des traversiers doit être entendu à un mille à la ronde, jour et nuit...

De sorte qu'environ 80 fois par jour, chaque fois qu'une navette fluviale quitte un quai, de 6 h le matin jusqu'à 2 h 20 la nuit suivante, les capitaines des traversiers doivent faire retentir

un long signal, audible un mille à la ronde, avertissant tout un chacun du départ du bateau.

La mesure est devenue effective vendredi.

« On a demandé à Transports Canada d'émettre un signal sonore uniquement en temps de brume ou lorsqu'il y a un fort achalandage sur le fleuve, mais cela nous a été refusé »,

de raconter la dame qui ne nie pas que la remise en activité de cette réglementation vient modifier considérablement l'environnement sonore des gens qui vivent en bordure du fleuve.

Ce signal, qui dure entre quatre et six secondes, fait savoir que le traversier quitte son point d'amarrage. « On part, tassez-vous du chemin », vulgarise M^{me} Laroche.

M^{me} Laroche dit que les autorités de la Société des traversiers n'ont pas eu d'autre choix que de se soumettre à cette réglementation. « Advenant un accident, on pourrait être blâmé si le signal n'a pas été émis. »

Mais elle sait aussi que les capitaines de bateaux appartenant à des entreprises privées ne se soumettent pas à une telle règle. Elle ajoute que la Société des traversiers du Québec cherche à trouver un terrain d'entente avec Transports Canada sur ce sujet, mais que les discussions à ce propos n'ont guère porté fruits.

« C'est pas vraiment intéressant ce qui se passe, admet-elle, mais on n'a pas le choix. »

Du côté de Transports Canada, Marcellin Papillon a fait savoir que des discussions étaient en cours avec la Société des traversiers du Québec pour trouver « des moyens alternatifs » à ce problème. « Entre-temps, il faut s'assurer que le minimum soit respecté. »

EAU IMPROPRE À LA CONSOMMATION

Les embouteilleurs sont dans le jus

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — L'eau est-elle impropre ou non à la consommation? C'est la question que se posent les aubergistes de La Malbaie, trois jours après l'annonce du ministère de l'Environnement qui exige des correctifs immédiats au réseau d'aqueduc de la ville. Dans l'incertitude, tous s'alimentent d'eau de source, au grand plaisir des distributeurs d'eau embouteillée qui font des affaires d'or.



Le directeur de l'hôtel Petit Manoir, Paul Baril, doit remplir ses bouteilles d'eau à une source située à proximité de l'hôtel.

« Vendredi, le casino de Charlevoix a commandé, à lui seul, 70 caisses de bouteilles d'eau de petits formats. Il en prend habituellement 25 caisses aux deux semaines », explique Madeleine Girard, distributeur de l'eau de source Labrador.

Et c'est ainsi pour la majorité des établissements hôteliers de la ville qui réclament aussi à grand cri un approvisionnement suffisant pour satisfaire leur clientèle. « J'ai appelé d'urgence notre fournisseur à Chicoutimi pour qu'il nous en fasse parvenir d'autres le plus vite possible, sinon nous risquons d'en manquer. »

La distribution hebdomadaire effectuée par son époux, Maurice Girard, connaît un retard considérable en raison d'une demande accrue. « Il devra retarder certaines livraisons pour répondre à la demande urgente des hôteliers. » Par contre, M^{me} Girard ne note aucune augmentation de la demande d'eau embouteillée chez les particuliers.

Au casino de Charlevoix, le directeur Jacques Gamache mentionne que des affiches posées au-dessus des lavabos et des abreuvoirs indiquent que l'eau est non potable et que l'eau du réseau d'aqueduc est remplacée par l'eau embouteillée dans toutes les boissons alcoolisées servies aux clients. « C'est une mesure extrême pour empêcher les gens d'en boire. Nous suivrons les directives aussi longtemps que la situation le nécessitera. »

À La Malbaie, les correctifs exigés par le ministère touchent 1550 citoyens. Pour le Petit Manoir du Casino, établissement hôtelier de 76 chambres, cette annonce arrive à un bien mauvais moment. « Nous pouvons habituellement compter sur une eau de source de qualité. Malheureusement, le premier puits est à sec et le second est inutilisable à cause d'une pompe défectueuse », raconte le directeur de l'hôtel, Paul Baril. Résultat, il doit lui-même remplir des gallons d'eau à une source située à proximité de l'hôtel.

Dans toute cette histoire, M. Baril déplore le manque d'information disponible. « On ne sait plus qui croire ni où appeler pour obtenir l'information jus-

te. Le CLSC dit que l'eau est impropre à la consommation et le maire de La Malbaie, Louis Bergeron, affirme le contraire. » Il trouve aussi curieux que l'eau du réseau soit devenue impropre du jour au lendemain.

Le maire Bergeron s'en prend d'ailleurs à la manière d'agir du ministère de l'Environnement. « Diffuser une information semblable en pleine saison touristique ne peut qu'effrayer les visiteurs. L'objectif est louable, mais le moyen utilisé laisse à discuter. Ça donne l'impression que l'eau est imbuivable alors que ce n'est pas le cas. » M. Bergeron aurait aimé apprendre les mesures exigées par le ministère avant les médias. « J'ai l'impression que c'est une campagne de relations publiques à la suite des événements survenus à Watertown. »

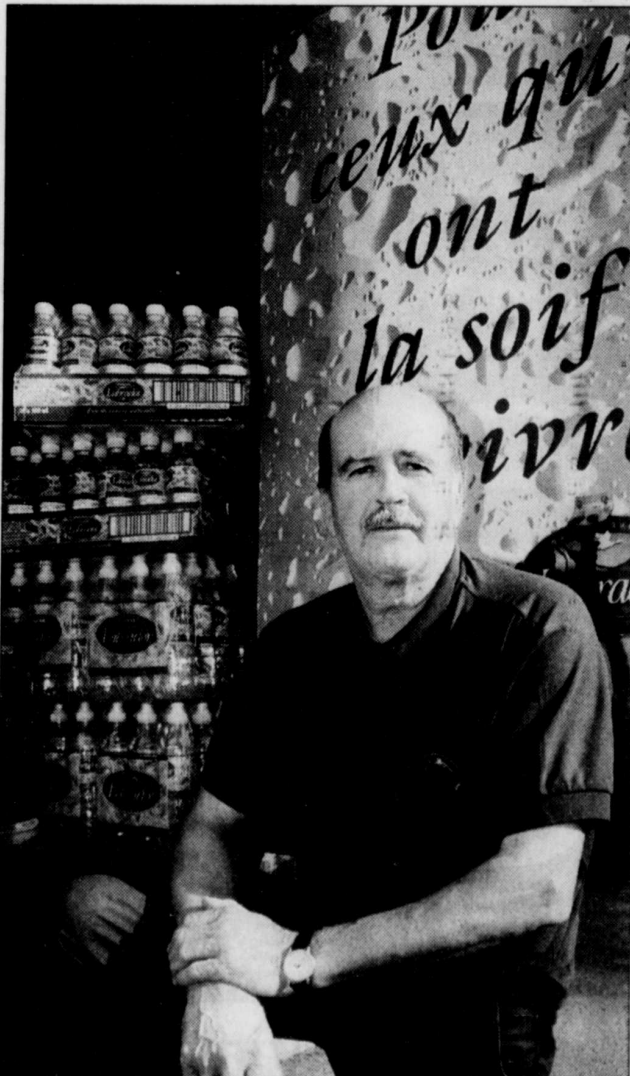
Simon Bouchard, maire de Saint-Urbain, qui compte 1030 résidents, une autre municipalité visée par le ministère, ne s'inquiète pas outre mesure. « Le problème ne date pas d'hier. Ça fait 11 ans que je suis maire et c'est la même histoire qui se répète à chaque année. Même les gens du ministère ne trouvent aucune solution pour améliorer la qualité de l'eau. Nous avons déjà en mains une étude sur l'implantation d'une usine de filtration, mais nous n'avons jamais pu la construire, faute de moyens financiers suffisants. »

Le directeur régional de la Capitale nationale pour l'Environnement Québec, Michel Vallières, insiste sur le fait qu'il s'agit d'une mesure préventive et non d'une obligation absolue de faire bouillir l'eau. « Il faut comprendre que c'est à la suite d'une contamination bactériologique récurrente sur plusieurs années que le ministère a donné 20 jours aux propriétaires de réseaux concernés pour déterminer une solution permanente au problème de la qualité de l'eau. Nous voulons éviter la panique, mais avertir les gens que ces réseaux sont sensibles à une contamination possible à cause d'un puits de captage mal protégé ou d'un système de désinfection inadéquat. » Il estime entre 2 et 3 millions \$ le coût des tra-

voux nécessaires pour rendre les réseaux conformes.

Le réseau municipal des Éboulements ainsi que deux réseaux privés à Baie-Saint-Paul et un à Saint-Joseph-de-la-Rive sont dans la mire du ministère de l'Environnement. Au total, 3561 résidents de Charlevoix devraient faire bouillir leur eau avant consommation. La région compte huit des 90 réseaux jugés inadéquats par le ministère à l'échelle provinciale. Les coûts totaux estimés s'élevaient entre 25 et 40 millions \$.

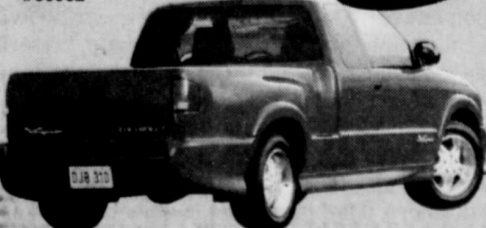
3561
résidents de
Charlevoix
devraient
faire bouillir
leur eau



Maurice Girard doit retarder certaines livraisons pour répondre à la demande urgente des hôteliers.

S-10 SUPER
SPORT 2000

#00992



15 en stock

Très bien équipé
- Air climatisé
- Roues mag
- Pneus 16 pouces
- Lecteur CD
- Boîte Sportside
Et beaucoup plus

279\$ /mois*

FINANCEMENT
0,9%
sur plus de
200 véhicules

ALERO 2000

#01371



20 en stock

- Air climatisé
- Défecteur arrière
- Et beaucoup plus

299\$ /mois*

Beau choix de couleurs

Citadelle
CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTEX

89, route Kennedy,
Lévis.

835-1171

* Basé sur une location 36 mois, 20 000 km/année. Transport et préparation inclus. 1000\$ comptant ou échange équivalent. Taxes en sus.

www.citadellechev.gmcanada.com

Une journée éprouvante

La rentrée comporte certaines exigences

JEAN MARTEL
Le Soleil

QUÉBEC — Pour les nouveaux étudiants de cégeps qui viennent de l'extérieur, la rentrée est un jour passablement éprouvant. En plus de faire les changements à l'horaire des cours, de rechercher les locaux et de côtoyer tant de visages inconnus, la rentrée marque la rupture avec la famille, le lieu d'origine, l'école secondaire, les amis. Désormais, il faut se familiariser avec la vie en chambre ou en appartement avec des colocos ou dans une résidence d'étudiants.

Baisse de 3,3% à Thetford

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — La clientèle scolaire est à la baisse de 3,3% dans l'Amiante alors qu'on comptera pour la première fois moins de 7500 élèves dans les différents établissements scolaires de la région.

Ce sont 7246 élèves, 3480 au primaire, 2766 au secondaire et 1000 au collégial, qui prendront place sur les bancs d'école de l'Amiante alors qu'on en comptait 7500 en 1999-2000. L'exode des 20 à 35 ans jumelé à la baisse de la natalité expliquerait en grande partie ce phénomène.

RECRUTEMENT AU COLLÉGIAL

Le Collège de l'Amiante, qui a perdu 30% de sa clientèle au cours des quatre dernières années, enregistre encore la plus importante baisse, soit 4,1%. Ses dirigeants sont quand même satisfaits du nombre d'inscriptions.

Les programmes de technologie minérale et technique de transformation des matières plastiques, qui ne sont dispensés qu'à un seul autre endroit en province, de même que les DEC en soins infirmiers, éducation spécialisée et génie mécanique sont les options qui attirent le plus d'élèves de l'extérieur dans la capitale de l'amiante.

Au cégep de Sainte-Foy, la résidence est surtout pour les nouveaux étudiants, explique Linda Godbout, responsable du service des communications. « Nous considérons que ceux qui sont au cégep depuis plus d'un an ont établi des contacts et qu'il leur est plus facile de trouver où se loger que ceux qui arrivent au cégep pour la première fois. »

Emmanuel Moreau-Rivard est de ceux-ci. Il vient de Montréal et a choisi le cégep de Sainte-Foy parce que les cours qu'il suit en technique forestière ne se donnent pas dans la métropole. Comment réussit-il à boucler son budget? Il a trois sources de revenus: l'aide de ses parents, l'argent qu'il a gagné en travaillant l'été et celui qu'il projette de faire en occupant un emploi à temps partiel à Québec.

Kevin Martin et Paul Mill, tous deux de Matapédia et étudiants en sciences de la nature, demeurent à la résidence. Kevin a des prêts et bourses, tandis que Paul doit compter sur l'aide de ses parents. Ils ne savent pas où vont les conduire les cours en science de la nature, mais ils projettent de continuer leurs études à l'université.

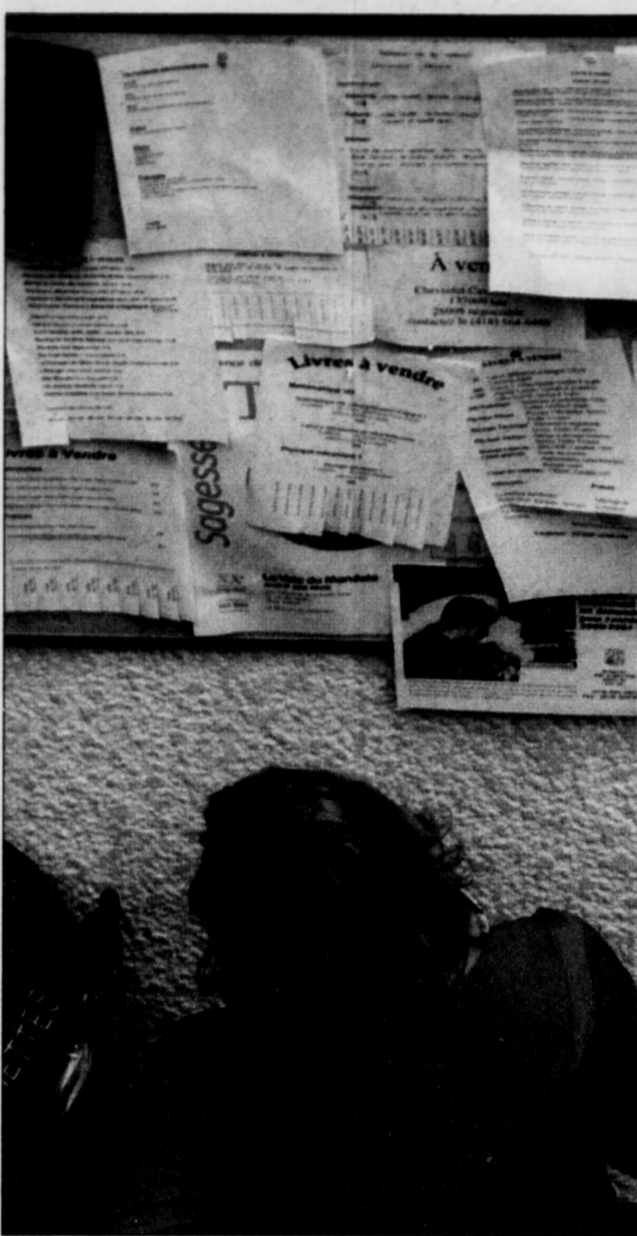
Alicia Gilbert-Gagnon, de la Beauce, Précilla Michaud, de Cabano, et Isabelle Marceau, du Lac-Saint-Jean, sont toutes trois étudiantes en technique de recherche en biologie.

Alicia a loué une chambre en ville qui lui coûte 250 \$ par mois. Elle a reçu un prêt de 2005 \$. Précilla a loué un appartement avec trois filles au coût de 700 \$. Pour boucler son budget, elle compte sur un prêt de 1000 \$. Isabelle a loué avec trois filles un appartement de 825 \$. Elle aussi a reçu un prêt de 1000 \$.

Comment se sentent-elles en ce jour de la rentrée? « C'est un peu gros, dit Alicia. On se sent dépaycé. Il faut être plus autonome qu'à l'école. »

LA CONCURRENCE

Selon Linda Godbout, il y a certains facteurs qui expliquent la chute des demandes d'admission dans les cégeps de la région de Québec. La baisse de la démographie en est un. Il y a un autre qui paraît étonnant et qui fait « concurrence » aux cégeps: c'est l'année sabbatique que des élèves prennent après leur cinquième secondaire.



C'était jour de rentrée, hier, dans les cégeps. Les étudiants trouvent au babillard une mine de renseignements.

Pour certains, c'est une année de réflexion; pour d'autres, c'est une année pour apprendre l'anglais dans l'Ouest grâce aux échanges interprovinciaux.

M^{me} Godbout met en garde contre une mauvaise interprétation des données statistiques. Il faut faire une différence entre les demandes d'admission et les inscriptions. Par exemple, au cégep de Sainte-Foy, les demandes d'admission ont diminué, mais les inscriptions sont les mêmes que l'an dernier.

Chutes des demandes d'admission dans la région de Québec

RÉFORME MUNICIPALE

Fusions dans l'air

La ministre Harel se donne quelques semaines

MARC LESTAGE
Le Soleil

QUÉBEC — La ministre Harel indiquera dans quelques semaines si la nouvelle Communauté municipale de Québec aura une structure lourde ou légère, et combien de municipalités survivront à cette réforme dans la région de Québec.

La ministre a été on ne peut plus claire à ce sujet, lors de la clôture des travaux de la Commission parlementaire sur l'aménagement du territoire, hier. Selon elle, « la révolution tranquille est passée à côté du municipal » et il faut maintenant adapter les structures à une dynamique de l'an 2000.

Répliquant à l'avance aux protestations qui ne manqueront pas de se manifester, la ministre a rappelé que peu de changements se sont produits au Québec, dans le passé, sans qu'ils ne soient imposés. Il suffit de penser au monde municipal, aux MRC et combien d'autres réformes.

Porte parole de l'opposition, le libéral Michel Desbiens de Limoilou a accusé le gouvernement d'avoir procédé à cette réforme « dans le désordre ». L'adoption de la loi sur les fusions, avant la tenue de la commission parlementaire et le fait qu'en aucun temps le gouvernement n'a voulu dire si le contribuable y trouvera son compte, suffisent à laisser croire que le gouvernement a déjà arrêté « son plan de match », d'expliquer le député.

MONDIALISATION

Le CRDCQ de la région de Québec en a fait sursauter plusieurs, hier, en proposant que les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches soient regroupées pour leur permettre de mieux faire face au défi de la mondialisation.

La présidente, Madeleine Nadeau, a expliqué que quatre structures administratives devraient se superposer sur ce vaste territoire pour assurer le développement: une table régionale de concertation; la ville de Québec, dotée d'un vrai statut de capitale nationale; une assemblée régionale des députés du territoire et un gouvernement régional élu.

NON DE LA RIVE SUD

Les membres de la commission parlementaire sur le territoire ont été moins surpris d'entendre le président de la coalition municipale Rive-Sud, Christian Jobin et les représentants du CRCD Chaudière-Appalaches dire non au projet de réforme municipale proposé dans le projet de loi 137.

Du côté de la coalition, le groupe a renouvelé sa demande de regroupement des deux MRC du territoire et assuré que la formule qui a toujours bien fonctionné jusqu'à présent continuera de le faire.

Au CRCD Chaudière-Appalaches, le président Russell Gilbert a rappelé que le secteur génère son propre développement et que la concertation est déjà à l'honneur chez les intervenants régionaux.

Boucher rallie son conseil

MARC LESTAGE
Le Soleil

SAINTE-FOY — La mairesse de Sainte-Foy, André Boucher, a facilement rallié une majorité des membres de son conseil au projet des 12 maires de la CUQ, hier midi, lors d'une réunion spéciale du conseil.

La proposition a été adoptée à huit voix contre deux à la suite d'un comité plénier au cours duquel à la mairesse a eu amplement le temps d'exposer les arguments soumis par les maires de banlieue en commission parlementaire, mercredi dernier.

Le conseiller Jacques Langlois partisan d'un regroupement des villes de la banlieue ouest de la CUQ a fermement inscrit son opposition. Il a même prévenu ses collègues de se méfier parce qu'ils risquent, à la suite de cette décision, de lancer la Ville de Sainte-Foy dans un débat juridique interminable.

L'autre opposant, le conseiller Conrad Verret a déploré que le débat sur la réforme ait été accaparé par les partis politiques et que l'avis juridique sur lequel s'appuient les 12 maires soit entaché de commentaires partisans. Ce document n'est pas un avis, mais bien un jugement et un procès d'intention sur le projet gouvernemental, d'expliquer le conseiller.

Le président de la séance, Pierre Morissette n'a pas utilisé son droit de vote ce qui lui a valu les railleries du conseiller Claude Allard. Quelques instants plus tôt le conseiller Morissette avait ouvertement reproché à la mairesse sa décision de convoquer cette séance dans un délai très rapide, en plein été. « Pour la seconde fois, vous tentez de prendre les membres du conseil par surprise », de reprocher M. Morissette dans une lettre adresser à M^{me} Boucher.

Deux autres conseillers dits « de l'opposition », Jean Normand et Henri Jenkins ont voté pour la résolution. Jean Normand a tout au plus regretté qu'on ne l'ait pas consulté plus tôt. M. Jenkins a fait preuve d'une plus grande collaboration qu'à l'habitude en acceptant même d'appuyer la proposition soumise par la mairesse Boucher.

CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Rien contre Giroux

QUÉBEC — Le maire de Château-Richer qui lui et ses collègues de la MRC de la Côte-de-Beaupré font entièrement confiance au maire de Lac-Beauport, Michel Giroux, qui les représente au comité Lapointe.

Selon le maire Jean-Guy Cloutier, qui insiste sur le fait qu'il a parlé en son nom personnel devant la commission parlementaire sur le regroupement municipal, le vrai problème sur la côte, c'est que « les élus n'ont pas collaboré avec M. Giroux tant et si bien que celui-ci n'a pas de message à transmettre en leur nom ».

Pour permettre à nos lecteurs de juger par eux-mêmes, voici la retranscription exacte du passage du mémoire de M. Cloutier qui nous a laissé croire que les maires de la côte n'avaient plus confiance en leur représentant.

LE TEXTE

« Le projet de loi 137 prévoit qu'un seul représentant sera porte-parole pour les trois MRC dites de la rive nord. Nous vivons actuellement cette situation au sein du comité avisé. C'est une situation intenable qui, à la longue, brisera la confiance que nous devons avoir en ce représentant. Il ne vit pas sur les trois territoires. Il ne travaille pas les dossiers des trois territoires et de ce fait, il ne les connaît pas. Malgré ses visites chez nous, on remarque une grande difficulté à saisir le pouls de la région. En plus de ne pas connaître nos dossiers, il fait face à une incapacité des élus, sinon un refus, de l'alimenter. On ne peut créer une structure qui contribuera à perpétuer cette situation. » M.L.

LIQUIDATION

Liquidation des modèles Nissan 2000

Maxima 2000

* 389 \$ FINANCEMENT 0,9% **

- MOTEUR V6 DE 222 CHEVAUX
- CLIMATISSEUR AVEC REGULATEUR AUTOMATIQUE DE L'AIR AMBIANT
- RADIO AM FM CD 6 HAUT-PARLEURS
- SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE
- SYSTÈME DE FREINS ABS
- SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
- JANTES EN ALLIAGE
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

*Location de 48 mois pour la Maxima GXE (U4RG70 CK00). Acompte ou échange équivalent de 4595 \$. Limite de 24000 km par année avec 0,08 \$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. **Taux de financement de 2,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois, 4,5% pour 48 mois et 6,3% pour 60 mois. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

Altima 2000 Edition Millenium

299 \$ PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS* OU FINANCEMENT À PARTIR DE 2,8% **

- AILERON ARRIÈRE
- JANTES EN ALLIAGE SPORT
- TÉLÉVERROUILLAGE DES PORTES
- ANTIDÉMARRAGE AVEC CLÉ À PUCE
- GROUPE ÉLECTRIQUE
- CLIMATISSEUR
- LECTEUR DE DISQUES COMPACTS
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
- EN PLUS D'UN CELLULAIRE*

*Location de 48 mois pour l'Altima GXE (T4RG50 AA00). Acompte ou échange équivalent de 2995 \$. Limite de 24000 km par année avec 0,08 \$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. **Taux de financement de 4,9% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois, 3,8% pour 48 mois et 4,8% pour 60 mois. L'ensemble de l'Altima Edition Millenium est offert uniquement par les concessionnaires Nissan du Québec. *Le cellulaire est une gratuité de Cellcom Communications et est sujet à une activation de temps d'attente d'une durée minimale de 12 mois avec Best Mobile. L'offre du cellulaire est facultative. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.



Meilleure berline sportive selon l'AJAC

Capitale Nissan
125, Marais
Ville Vanier
(coin Pierre-Bertrand et
boul. de la Capitale)
681-0011

Einstein Nissan
5250, John-Molson
Québec
(autoroute Henri IV
sortie 140 John-Molson)
650-5353

Paquet Nissan
3580, boul. de la Rive-Sud
Lévis
838-3838

Pelemo Nissan
1150, 18e Rue
Québec
647-1822

Roberge Nissan
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien
822-1475

Louise Bégin apte à subir son procès

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Louise Bégin, accusée du meurtre prémédité de sa fille de quatre ans, est jugée apte à subir son procès. Telle est la conclusion du rapport d'un psychiatre de l'hôpital Robert-Giffard, où la dame de Sainte-Foy a subi un examen de 20 jours.

M^{me} Bégin, 45 ans, attend maintenant de savoir si le juge Jacques Lévesque, de la Cour supérieure, acceptera de la remettre en liberté en attendant la suite des procédures contre elle. Son avocat, M ^{Jean-François Bertrand, a en effet déposé une requête en ce sens au tribunal.}

La procureure de la Couronne, M^{me} Caroline Vallières, s'oppose à la remise en liberté de l'accusée en raison de sa dangerosité pour elle-même et pour d'autres personnes. M^{me} Vallières a parlé d'éléments inquiétants dans ce dossier. Selon la procureure de la Couronne, le juge doit ordonner la détention de M^{me} Bégin également pour préserver la confiance du public dans l'administration de la justice.

L'avocat de la défense rejette les prétentions de la Couronne, en se basant notamment sur le rapport du psychiatre qui a examiné l'accusée. Une ordonnance de non-publication interdit de dévoiler les éléments de preuve révélés lors de l'enquête sur remise en liberté.

Louise Bégin est demeurée impassible, fixant le plancher pendant presque tout le temps de la procédure qui a duré pendant près de trois heures. Elle a témoigné pendant quelques minutes, d'une voix à demi-éteinte. Elle a essuyé quelques larmes lorsque l'enquêteur Guy Robitaille a raconté les circonstances de la découverte du cadavre de l'enfant de quatre ans. Rappelons que le soir du 17 juillet, en revenant d'un voyage de pêche, Yvon Fortier a découvert dans sa résidence de Sainte-Foy sa fille de quatre ans morte dans un lit, et son épouse dans un état comateux dans la baignoire. Selon toute vraisemblance, la mère aurait intoxiqué l'enfant et aurait tenté de se suicider.

Les premiers résultats de l'autopsie dévoilés par les policiers n'ont pas permis de déceler des marques de violence sur le corps de l'enfant, ce qui accredit la thèse de l'intoxication. L'enquêteur Guy Robitaille a fait savoir que la cause exacte de la mort de l'enfant n'est toujours pas connue. Les résultats des examens toxicologiques ne sont toujours pas complets.

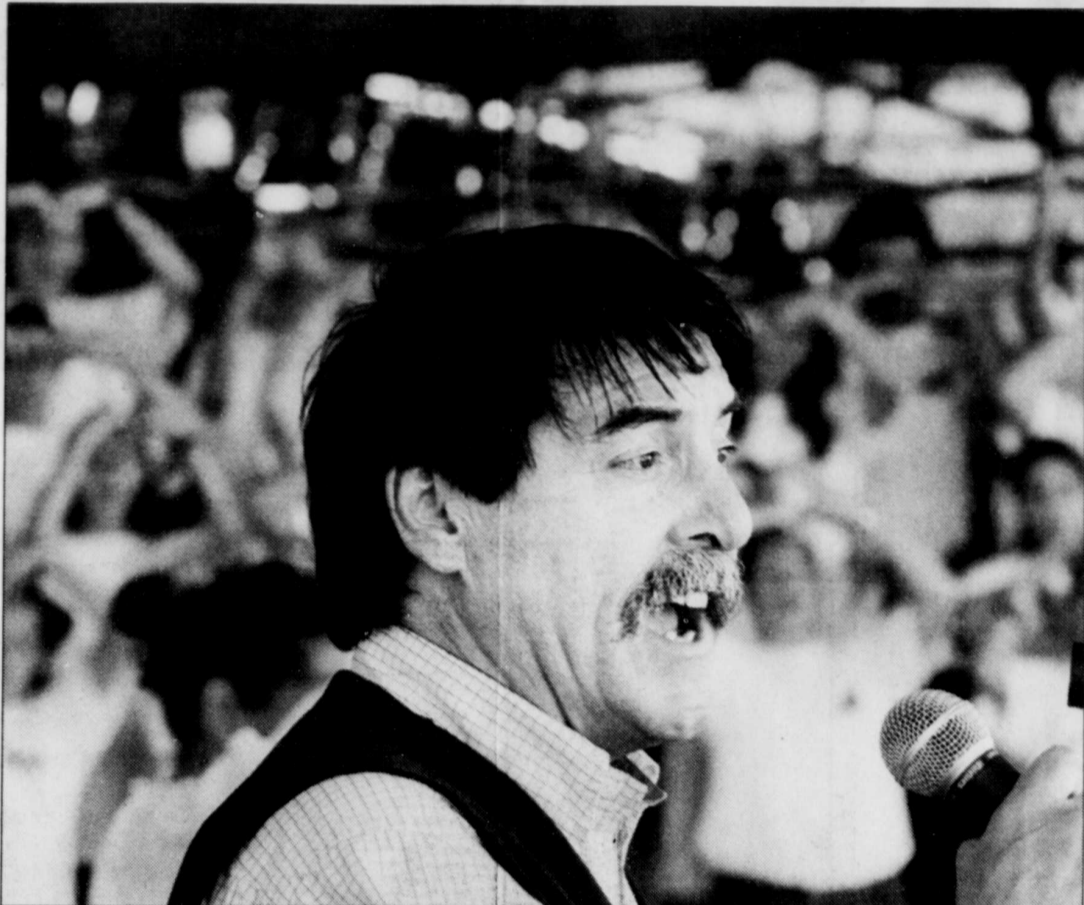
Le juge Lévesque a pris la demande de remise en liberté en délibéré, et rendra une décision écrite, dans les plus brefs délais, a-t-il fait savoir. Si l'accusée est remise en liberté, elle irait vivre chez une de ses sœurs à l'extérieur de la région de Québec. Les six frères et les cinq sœurs de M^{me} Bégin sont prêts à s'occuper d'elle, a fait valoir M ^{Jean-François Bertrand devant le tribunal. Un frère et un beau-frère ont témoigné, et sont prêts à cautionner en faveur de l'accusée.}

EXPO QUÉBEC 2000

Un message de paix pour les jeunes

Le rock & roll cède la scène au prêtre chantant la vie

ISABELLE PORTER
Le Soleil



Robert Lebel a facilement convaincu l'assistance d'entonner avec lui quelques chansons.

■ QUÉBEC — Après avoir accueilli notamment les Alannah Myles, Martin Deschamps et Hommage à Peter Gabriel, la scène Molson Dry d'Expo Québec a été le lieu hier d'un concert un peu moins rock & roll mais tout aussi populaire. Il s'agit du spectacle Robert Lebel et 200 jeunes chantent la vie.

Ils étaient des centaines à assister à ce spectacle, le programme sur la tête pour se protéger des trop forts rayons du soleil. Pour l'occasion, Robert Lebel, dont les talents d'animateur et de chanteur sont bien connus, a facilement convaincu l'assistance d'entonner avec lui quelques chansons. Visiblement touchés par le message de paix et de foi du prêtre-auteur-compositeur-interprète et de ses 200 jeunes disciples, le public a chanté avec plaisir « Y a des fleurs et des oiseaux, que c'est beau. Y a la lune et le soleil, quelle merveille. Y a le sable et la mer, c'est super... »

Organisée par la Pastorale vocationnelle du diocèse de Québec, la prestation d'hier est une reprise d'un spectacle popularisé précédemment à Rimouski. Cette fois, Robert Lebel et sa bande de jeunes célébraient le cinquième anniversaire du centre-jeunesse rimouskois Le Village des Sources. Entre les chansons, plusieurs personnes sont donc venues témoigner de la richesse spirituelle de ce « lieu d'accueil » qui fut fondé par les frères du Sacré-Cœur.

Rencontré après le concert, Robert Lebel qui se produit au moins une trentaine de fois l'an s'est dit très heureux du déroulement du spectacle. « Mon objectif, c'est de ramener les gens aux choses du cœur. Et d'y guider les jeunes simplement, dans un autre contexte que celui de la messe », a-t-il expliqué.



Les nombreux tracteurs verts et jaunes de ferme en démonstration à Expo Québec ne sont pas les seuls véhicules que l'on peut visiter sur le site. Un tank des Forces armées canadiennes joue également aux œuvres d'art un peu plus loin. Malgré l'enthousiasme évident des nombreux adolescents qui se plaisent à la visiter, il est curieux qu'on ait choisi de placer cette machine de guerre juste à côté du parc de la Famille où ont lieu les activités pour les tout-petits. Comme le montre la photo ci-haut, la promiscuité entre ces deux secteurs peut porter à confusion... I.P.



Le prêtre-auteur-compositeur-interprète est accompagné de 200 jeunes.



Ils étaient des centaines à assister au spectacle, le programme sur la tête pour se protéger des trop forts rayons du soleil.



Expo Québec

Le plaisir à redécouvrir

Aujourd'hui à Expo Québec

<p>Sur la scène Molson Dry</p> <p>Soirée Reggae 19 h Kaliroots 21 h Kid Fléo</p>	<p>De tout pour tous</p> <p>Les jeux extrêmes, les spectacles de cascadeurs, Place de la Famille, la Maison familiale, les manèges, 2 500 animaux...</p>	<p>Au Carrefour agroalimentaire</p> <p>Journée Acéricole Démonstrations culinaires et dégustations des produits de l'érable</p>	<p>International de sculpture sur sable</p> <p>Dernière journée de la compétition par équipe. Remise des prix à 18 h sur la scène Molson Dry</p>	<p>Bingos continus</p> <p>De 14 h à 23 h 350\$ à tous les jeux</p>
---	---	--	---	---

Stationnement et service de navette gratuits à la Pointe-aux-Lièvres. www.expocite.com






Le mardi 22 et le mercredi 23 août seulement!

Deux belles journées pour économiser à la Baie!



Liquidation mode!

50 %

de rabais additionnel

- Montres et pendules à prix déjà réduit signées Timex, Bulova, Levi's®, Perry Ellis, Geoffrey Beene, Cardinal, Visari, Scandia, Betoné et Sierra.
- Bijoux fins, bijoux en or et en argent fin, et bijoux mode à prix déjà réduit
- Chaussures d'été, collants, collants fins et chaussettes à prix déjà réduit

Sur nos derniers prix étiquetés.

40 %

de rabais additionnel

- Toute la mode féminine en liquidation à étiquette point jaune

Sur nos derniers prix étiquetés.
Cette offre prend fin le dimanche 27 août.

25 %

de rabais additionnel

- Tenues de nuit, peignoirs, lingerie de jour, slips et soutiens-gorge en liquidation à étiquette point jaune, pour femme

Cette offre prend fin le dimanche 27 août.

- Mode en liquidation à prix déjà réduits de 25 % à 50 % pour homme et enfant

- Sacs à main à prix déjà réduits de 25 % à 50 %

Sur nos derniers prix étiquetés.

Pour la maison!

40 %

de rabais additionnel

- Toute la literie à prix déjà réduit

Sur nos derniers prix étiquetés.

- Tout le stock de linge de table et de cuisine de fin de série à prix déjà réduit

Sur nos derniers prix étiquetés.

30 %

de rabais additionnel

- Tout le stock de coussins et jetés à prix réduit

Sur nos derniers prix étiquetés.

25 %

de rabais additionnel

- Articles ménagers non électriques à prix réduit
- Accessoires de jardin, articles d'été en acrylique, accessoires décoratifs, verres à pied et vaisselle en stock suivi à prix déjà réduit

Sur nos derniers prix étiquetés.

20 %

de rabais additionnel

- Tous les meubles, accessoires et duos-sommeil à prix réduit

Sur nos derniers prix étiquetés.



Nouveautés automnales!

25 % de rabais

- Mode masculine
- Mode enfantine

Exceptions : pour homme : « Aubaine la Baie » articles Calvin Klein, Chaps, Polo, Nautica, Timberland, Kenneth Cole, Tommy Bahama, Dockers, pantalons tout-aller Hagggar, vêtements d'extérieur North Face, Far West et Australian Outback, DKNY, Guess, Hugo Boss, Armani, Mani, Lipson, Rudolfi, Strellson, Gant, chaussettes en paquet multiple; et pour homme et enfant : articles Tommy Hilfiger.

- Chaussures pour la famille

Exceptions : pour elle : Nine West, Enzo Angiolini, Lauren; pour lui et elle : Reaction de Kenneth Cole, Rockport, Clarks et Ecco.

- Accessoires pour femme



classe
part

Exceptions : articles « Aubaine la Baie ». Tous les rabais s'appliquent sur nos prix ordinaires sauf avis contraire. Le choix et les marques varient selon le magasin.

Mode pour elle!

50 % de rabais

Maillots et sorties-de-bain pour femme

40 % de rabais

Toute la mode Levi's®, Ikeda, Hollywood, Manager, Request, Global Mind®, Nike, Adidas, Everlast et Reebok à prix ordinaire

25 % de rabais

• Sélection de vêtements féminins griffés Liz Claiborne, Tommy Hilfiger, Mexx, Inwear, Peter Nygård Signature, Expression® et Joneswear

Jeans Levi's® 501® pour femme

Ord. 69,99 \$. **Solde 39,99 \$**

Accessoires

50 % de rabais

• Bijoux Charter Collection® en or 14 ct

• Tous les bijoux en argent fin et les bijoux mode Garbo, Clio, Robert Rose, Rosemary Barclay, Principles® et FairSet®

40 % de rabais

• Bijoux en perles cultivées et bijoux fins sertis de diamants, de pierres précieuses et de zircons cubiques

• Bagages Atlantic

30 % de rabais

Tous les collants et collants fins Secret, Silks et WonderBra

25 % de rabais

• Montres

• Sélection de sacs à main Frankie & Johnnie, Bueno, Cornell, Principles®, ToGo™ et Tolédano pour femme

• Chaussures pour femme.

Exceptions : promotions de chaussettes à « 2 paires pour... » et « 3 paires pour... » et chaussettes CK et DKNY.



Pour la maison!

50 % de rabais

• Choix d'ustensiles de cuisson Lagostina

• Tous les ustensiles de cuisson Market Square®

• Tous les couverts Royal Albert et Johnson Brothers, 5 pièces

40 % de rabais

• Articles suivis Royal Albert

• Verres à pied et articles-cadeaux de verre, en boîte, du rayon de la vaisselle

• Tous les cadres Real Colours du rayon des cadres

• Toutes les bougies d'été

25 % de rabais

• Tous les ustensiles de cuisson T-Fal

• Articles suivis Johnson Brothers

• Articles de cuisine en bois et en verre, accessoires déco et vaisselle du rayon des articles ménagers

• Toutes les bouilloires Copco

• Tous les ustensiles de cuisson et moules Wearever

10 % de rabais

Tout le stock à prix ordinaire :

- petits électros de cuisine
- appareils pour traiter les vêtements et l'air
- planches, housses et molletons de repassage
- pichets-filtres et filtres à eau Brita
- ventilateurs électriques

Linge de maison!

60 % de rabais

• Oreillers Wamsutta en duvet

• Serviettes jacquard du Portugal

50 % de rabais

• La literie Tommy Hilfiger

• Draps et taies d'oreiller unis, oreillers et serviettes Excellence de Governor's Home

40 % de rabais

• Toutes les serviettes fantaisie Avanti

• Couettes et protège-matelas Excellence de Governor's Home

30 % de rabais

Toute la literie en sac

25 % de rabais

• Toute la literie pour enfant

• Toutes les descentes de bain Excellence de Governor's Home

Meubles, gros électros, etc.!

50 % de rabais

• Tous les duos-sommeil et la livraison locale en prime! Nous vous donnerons un rabais équivalant au coût de la livraison locale standard, lorsque requis. (Précisions en magasin.)

20 % de rabais

Jouets. Exceptions : produits Sony et Nintendo.

15 % de rabais

• Gros électroménagers Beaumark®

• Friandises et aliments fins

10 % de rabais

Tous les gros électros, micro-ondes et aspirateurs de marques nationales

Jusqu'à

10 % de rabais

Tous les appareils électroniques et la livraison locale en prime pour les téléviseurs de 81 cm (32 po) ou plus

25 % de rabais

• Meubles, lampes et accessoires



Régler? C'est facile à la Baie!

paiement FACILE par mois en 2 versements à la Baie

SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE

Controverse autour d'un projet d'aqueduc et d'égouts

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
Collaboration spéciale

■ SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE — La municipalité de Saint-Joseph-de-la-Rive, dans Charlevoix, ouvre aujourd'hui son registre pour les résidents qui désirent se prononcer contre le projet controversé de construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts, d'un système de traitement des eaux usées et de travaux de voirie évalués à 5,8 millions \$.

Le coût estimé de 584 \$ par unité de logement

Hier soir, plus de la moitié des 204 résidents permanents de la petite municipalité ont participé à une séance d'information sur le projet qui soulève bon nombre de questions. Les principales interrogations concernaient les impacts financiers des travaux sur le compte de taxes des citoyens. Le coût estimé s'élève à 584 \$

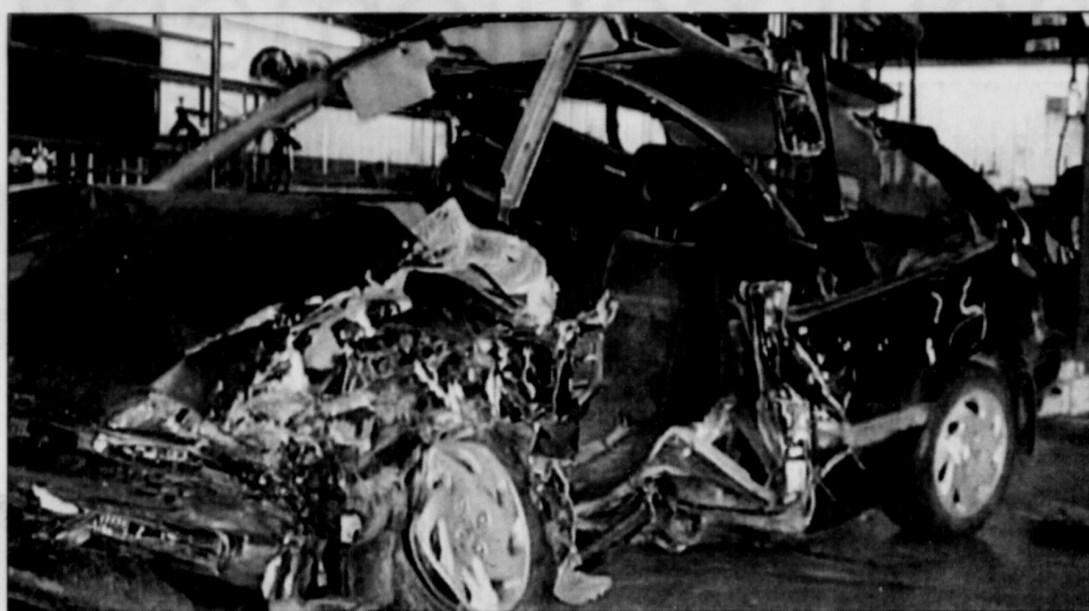
par unité de logement, incluant les immobilisations sur 20 ans et l'entretien du réseau.

La municipalité, qui agit comme chargé de projet, devra effectuer un emprunt de 5 830 000 \$. Le maire Pierre Tremblay convient que c'est une somme importante, mais il précise que quelque 4,8 millions \$, soit 82 % des travaux, seront remboursés sous forme de subventions.

Le ministère des Transports, déjà présent dans le secteur pour la réfection de la côte des Éboulements, défraiera 100 % du coût des travaux de voirie qui représentent 53 % des 5,8 millions \$. Le ministère des Affaires municipales assumera quelque 65 % des travaux d'aqueduc et d'égouts et de traitement des eaux usées. Les citoyens se partageront le reste de la facture de 1,1 million \$. Le projet permettra de doter les 173 résidences de la municipalité d'un réseau présentement inexistant.

Selon le maire Tremblay, il s'agit d'une « chance unique pour les citoyens. Sans la subvention du ministère des Transports, la réalisation d'un tel projet représentait 1000 \$ par unité de logement. » Malgré tout, quelques citoyens ont fait connaître, hier, leur désapprobation au projet qu'ils considèrent onéreux.

Il faut un minimum de 33 signatures s'opposant aux travaux pour obliger le conseil municipal à consulter les citoyens dans le cadre d'un référendum ou à déposer une seconde proposition moins coûteuse.



COLLABORATION SPÉCIALE: STEVE PARADIS

Accident mortel au nord de Baie-Comeau

La route 389 a de nouveau fait une victime, dimanche soir, à environ une centaine de kilomètres au nord de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord. David Berthelot, un jeune homme de 24 ans, de Maria, a perdu la vie lorsqu'il a percuté de plein fouet un camion bondé d'équipements mili-

itaires qui se dirigeait vers Goose Bay, au Labrador. Selon la SQ, la victime a négocié une courbe trop rapidement et il a été déporté sur l'autre voie, où le camion n'a pu l'éviter. La circulation a dû être interrompue pendant quelques heures, le temps de dégager la chaussée. S.P.

La mort de Paul Gignac semble accidentelle

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec tiennent de plus en plus l'hypothèse d'un accident pour expliquer la mort de Paul Gignac, 61 ans, de Saint-Godefroi, retrouvé en bordure du ruisseau des Îlots à Newport, le matin du 14 août. « La possibilité d'une mort suspecte n'est pas écartée et l'enquête n'est pas terminée, mais on s'en va de plus en plus vers une cause accidentelle pour expliquer la mort de M. Gignac. L'expertise réalisée sur son véhicule n'a pas révélé d'autres empreintes (que les siennes) », signale Claude Ross, de la Sûreté du Québec. Son véhicule a été retrouvé près du ruisseau des Îlots, mais à deux kilomètres en amont de l'emplacement de la dépouille. « D'après les témoins rencontrés, c'est possible que M. Gignac ait pris ce chemin », note l'agent Ross. Paul Gignac avait quitté ses amis vers 16 h le 13 août pour aller au dépanneur. Des analyses toxicologiques révéleront bientôt s'il avait consommé de l'alcool avant de mourir. Les enquêteurs croient que le ruisseau était assez profond pour porter son corps vers l'embouchure. G.G.

Il se tue en VTT

Un jeune homme âgé de 14 ans, Étienne Simard, domicilié au 62, rue Beaumont, à Saint-Ferréol-les-Neiges, est décédé dans des circonstances tragiques, hier, vers 16h30, lorsque le véhicule tout-terrain dans lequel il circulait comme passager s'est renversé pour l'écraser à mort. Son copain de 17 ans, originaire de Saint-Eustache, n'a pu rien faire pour le sortir de ses blessures. Les deux jeunes hommes circulaient dans une piste fréquentée régulièrement par ce type de véhicule qui a heurté une roche. La Sûreté du Québec a conclu à l'accident. C.V.

Arc électrique

Deux hommes ont été blessés, dont l'un plus sérieusement, un peu avant 17h, hier, alors qu'ils effectuaient des travaux d'émouillage au 3230, Beaurepaire, à Sainte-Foy. Le principal blessé est âgé de 60 ans et a subi les effets d'un arc électrique au moment où il coupait une branche à proximité d'une ligne de tension de 25 000 volts. Son fils, légèrement blessé, lui est venu en aide et tous deux ont été conduits au CHUL. Ils avaient utilisé une échelle d'aluminium. C.V.

MEURTRE À PORT-CARTIER

La famille blâme la société

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

PORT-CARTIER — La famille de Gédéon Boudreaux, de Port-Cartier, qui aurait été poignardé à son domicile la semaine dernière par son fils, pointe du doigt le système de santé et de justice. Les proches savaient que Gilles Boudreaux, le présumé meurtrier, souffrait de problèmes mentaux et qu'il avait besoin de se faire soigner, mais personne ne les a pris au sérieux, disent-ils.

La fille de la victime, Gylène Boudreaux, condamne le système. « C'est la société qui a tué mon père. Ce n'est pas parce que nous n'avons rien dit, ce n'est pas parce que nous avons rien fait, tout le monde le disait qu'il avait besoin d'aide, mais personne ne nous a écoutés. Le cas de notre frère a été oublié. Nous avons été abandonnés par le système », a-t-elle déclaré en entrevue à CFER-TV.

Gilles Boudreaux, 29 ans, souffre de schizophrénie. Il a été interné à l'institut Pinel à Montréal pour une évaluation psychologique et puis relâché. Depuis trois ans, son état mental se serait détérioré. Il refusait de prendre ses médicaments et ne se serait pas présenté à de nombreux rendez-vous à l'hôpital de Sept-Îles ces derniers temps.

« La schizophrénie est une maladie mentale méconnue qui touche 1 % de la population et qui se déclare vers l'âge adulte. L'individu peut être dans un monde irréaliste où des voix lui parlent et peuvent même lui demander de faire quelque chose. Il peut croire qu'elle est schizophrène. Les gens ne prennent pas leurs médicaments puisqu'ils sont convaincus qu'ils n'ont pas de problème et que ce sont les gens qui les persécutent qui ont un problème », a expliqué hier au SOLEIL le Dr Gilles Chamberland, directeur du service professionnel à l'institut Philippe Pinel.

Le Dr Chamberland assure qu'avant de retourner un patient dans la société, son cas a été évalué et réévalué. « Il y a un tribunal administratif qui analyse l'état de chaque patient et qui a comme mission de trouver un environnement serré tout en permettant de la liberté sans pour autant mettre en danger la sécurité du public », a-t-il ajouté sans vouloir trop se prononcer sur le cas de Gilles Boudreaux.

RIMOUSKI

Le chauffeur d'autobus acquitté

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le chauffeur d'autobus scolaire Ernest Gobeil, âgé de 64 ans, de Saint-Narcisse de Rimouski, a été acquitté hier au palais de justice de Rimouski de six chefs d'accusation de voies de fait sur des élèves qui auraient été commises lors de deux années académiques, entre septembre 1997 et juin 1999.

Le juge Michel Parent s'est basé sur le fait que le ministère public n'avait pu contredire les déclarations des témoins de la défense, des élèves du même autobus qui sont venus soutenir que le conducteur n'avait pas frappé l'un ou l'autre des six élèves qui sont venus à la barre des témoins pour dénoncer le comportement de leur conducteur.

Un doute raisonnable subsistait alors en faveur de l'accusé. « Oui, franchement, je suis satisfait du jugement », a répondu le sexagénaire dans cette affaire qui avait amené sa suspension comme chauffeur d'autobus par la CS des Phares.

À la CS des Phares, la direction générale considère que, pour l'instant, Ernest Gobeil ne fait pas partie des chauffeurs d'autobus. La Couronne étudiera le jugement avant de décider si la cause sera portée en appel. Treize témoins avaient comparu lors des deux jours qu'a duré le procès.

INUTILE DE DIRE QUE C'ÉTAIT GRATUIT... MAIS VOUS EN MOURREZ SÛREMENT D'ENVIE.

LANCÔME PARIS

À L'ACHAT D'AU MOINS 27 \$ DE PRODUITS LANCÔME, RECEVEZ CETTE SUPERBE PRIME. PALETTE CHAUDE OU FROIDE, AU CHOIX.

Rouge Sensation, le rouge à lèvres multi-sensations, teintes Mannerism et Blonder • le fard à joues Blush Subtil, teinte Cappuccino, et le duo d'ombres à paupières Maquiriche, teintes Cappuccino et Sunlit • Bienfait total UV, le fluide hydratant FPS 15, 15 ml • Aromatonic, le lait de soin énergisant, 30 ml • le jeu de deux pinceaux Lancôme • la pochette en similipython signée Lancôme.

LANCÔME PRÉSENTE PHOTOGÉNIC, TEINT LA MIÈRE VITALITÉ. L'exceptionnel complexe Photo-Flex, enrichi de vitamine C, diffuse la lumière pour que votre peau rayonne de vitalité, sous tous ses angles. Non gras. 30 ml, 42 \$.

QUÉBEC : PLACE SAINTE-FOY, (418) 656-6783
www.holtrenfrew.com

HOLT RENFREW

loto-québec		résultats	
Tirage du 2000-08-21		Tirage du 2000-08-21	
01	02	04	12
17	18	21	22
30	33	46	47
53	56	57	58
806		9376	
Extra		Tirage du 2000-08-21	
NUMERO. 366096		NUMERO. 366096	
Le jeu doit rester un jeu			

EN BREF

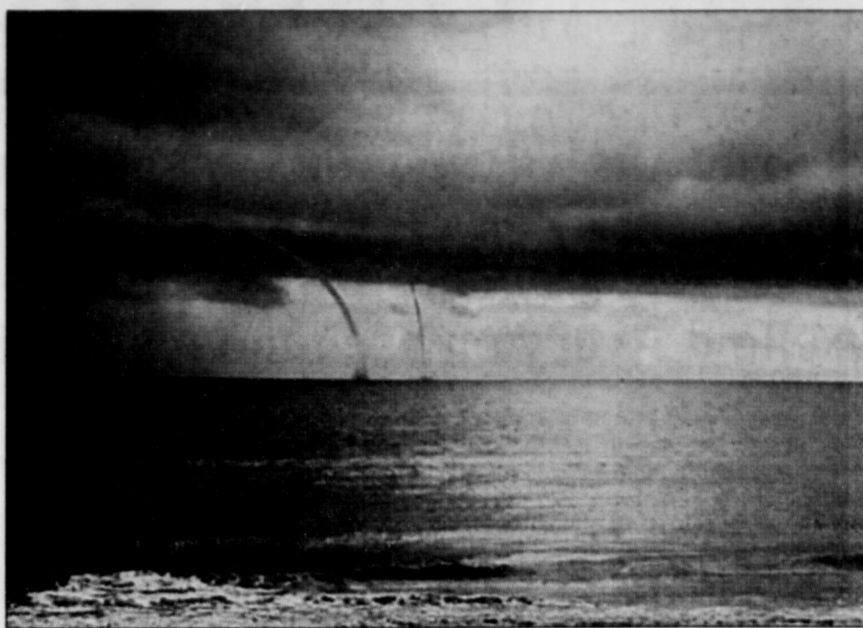
Méfais dans un dépanneur

Un commis du dépanneur Couche-Tard situé sur le boulevard Wilfrid-Hamel, dans le quartier Les Saules, à Québec, se rappellera sans doute longtemps de sa première nuit de travail. Vers 1 h hier, deux individus d'environ 18 ans, qui semblaient, au dire du commis, intoxiqués par l'alcool ou la drogue, sont entrés dans le commerce. Ils y ont flâné quelques minutes, touchant à tout ce qu'il leur tombait sous les yeux. Lorsque le commis leur a demandé de ne pas toucher aux cigarettes, les deux individus se sont mis à tout saccager sur leur passage. L'un d'eux a ensuite frappé le commis avec un support de l'étagère qu'il venait de tirer au sol. Au moment de mettre sous presse, les policiers de Québec n'avaient pas encore réussi à mettre la main au collet des jeunes malfrats. Présent sur les lieux au moment de l'événement, le propriétaire du dépanneur a indiqué aux policiers que les dégâts causés à son commerce s'élevaient à plus de 5000 \$. É.F.

Voleurs arrêtés

À la suite de l'appel d'un citoyen de Pintendre signalant la présence d'un véhicule louche qui tirait un bateau dans une remorque sur le Site des Pins, à Pintendre, les policiers de Lévis ont procédé à l'arrestation d'un individu, vendredi soir. Après vérification, les policiers ont constaté que le véhicule et le bateau avaient été volés respectivement au Nouveau-Brunswick et à Disraëli. Le lendemain soir, après avoir surveillé toute la journée le Site des Pins, qui semblait servir de point de rendez-vous, les policiers ont arrêté les deux passagers d'un autre véhicule, volé lui aussi à Disraëli. L'une des personnes appréhendées est une jeune fille mineure en fugue. Les conducteurs des deux véhicules, âgés de 20 et de 21 ans, étaient recherchés sur mandat par différents corps policiers. Selon la police de Lévis, qui mène actuellement une enquête, le trio aurait sillonné le Québec et le Nouveau-Brunswick en effectuant plusieurs autres vols. É.F.

Petites tornades aux Îles



COLLABORATION SPÉCIALE, JEAN VIGNEAULT

Trois tornades sur l'eau sont apparues hier dans le ciel madelinot, puis ont filé le long de la rive nord des Îles pour se diriger entre le Rocher-aux-Oiseaux et la pointe est de l'île Anticosti. À l'aéroport de Havre-aux-Maisons, les responsables de la station de vol ont remarqué la présence de deux nuages en forme d'entonnoir autour des trois tornades. Ces nuages ne descendent pas jusqu'à l'eau ou la terre comme le font les trombes marines, qui peuvent être très dangereuses pour les petites embarcations. Peu de bateaux de pêche se trouvaient dans la mer à ce moment. Ces tornades ont été classifiées de F-zéro, ce qui signifie que les vents à l'intérieur de la tornade se situaient entre 65 et 115 km/h. A.H.

Nouvelle édition

AUGMENTEZ VOS VENTES

Roger St-Hilaire
a forme efficacement plus de vendeurs
au Québec que tout autre formateur.

Instructeur : Roger St-Hilaire Instructeur : Simon St-Hilaire

APPRENEZ TOUT SUR LA VENTE

Vente stratégique **Relation avec la clientèle**

Conclure la vente	Argumenter	Trailer les plaintes avec tact	Maîtriser le téléphone
Répondre aux objections	Prospecter	Communiquer efficacement	Gérer votre clientèle
Qualifier vos prospects	Justifier vos prix	Fidéliser votre clientèle	Améliorer votre image

Québec 24-25 août / 25-26 septembre Québec 13 septembre
Montréal 21-22 août / 07-08 septembre Montréal 30 août

Informez-vous sur nos séminaires de gérance de vente, nos conférences et nos séminaires privés

Inscrivez-vous dès maintenant

Tel. : Montréal : (514) 673-1124 / 1 800 463-7246
Québec : (418) 626-7498 Téléc. : (418) 626-6264

Internet : www.roger-st-hilaire.com

Cours de vente
Roger St-Hilaire
Formateur agréé par Emploi Québec

Nikon

<p>Ensemble Nikon AF240SV</p> <p>Compact 35 mm Autofocus, tout automatique 79⁹⁵\$</p>	<p>Nikon Lite Touch 70W Kit</p> <p>Compact 35 mm Avec zoom 28-70 mm 179⁹⁵\$</p>
<p>Nikon F60 Kit</p> <p>Avec zoom 28-80 mm 579⁹⁵\$</p>	<p>Plein la vue avec les jumelles Nikon</p> <p>Egret II 8X40CF Champ large Gaine de caoutchouc 159⁹⁵\$</p>

Nikon • Dépositaire de produits numériques **Nikon**
• **GRATUIT**: plus de 150⁰ de films à l'achat de votre appareil photo*
*(Détails en magasin)

HENRI LECLERC CAMERA Beauport Québec
EQUIPEMENT PHOTOGRAPHIQUE 661-6983 621-0142

5 jours pour 5\$

Pour des articles de 100\$ et moins pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.

LE SOLEIL

ANNONCES CLASSÉES
686-3311

idem / KIT ATOUT

L'idée meubles

Salle à dîner bois et métal **499⁹⁵\$**

Ne payez rien pendant **6 mois**

Pupitre pour ordinateur **199⁹⁵\$**

325, rue Marais, Vanier **683-0909**

75% des appartements déjà loués

Complexe d'habitations pour retraité(e)s autonomes

«Les Jardins Logidor» est le complexe résidentiel multiservice pour retraités le plus prestigieux et le plus complet de la grande région de Québec.

Cet élégant complexe est situé chemin Sainte-Foy, à Pointe Sainte-Foy, près de la rue du Campanile.

Il comporte deux immeubles de 5 et 6 étages respectivement, offrant un panorama imprenable sur les Laurentides.

Les Jardins Logidor offrent:

- Grands appartements luxueux 3 1/2 et 4 1/2
- Balcon privé
- Salle de conditionnement physique avec appareils
- Personnel infirmier 24 heures, 7 jours /sem.
- Services et repas facultatifs
- Immeuble sécuritaire en béton, avec surveillance par caméras
- Café Internet
- Stationnement intérieur

795, rue Alain, Ste Foy (coin chemin Ste-Foy et rue Alain) G1X 4C8
www.logidor.com Téléphone : (418) 658-6550

LE QUÉBEC LE CANADA

EN BREF

84 millions\$ pour sortir les jeunes de l'aide sociale

Le gouvernement du Québec injecte 84 millions\$ sur deux ans afin d'offrir une voie d'évitement de l'aide sociale aux jeunes de moins de 21 ans. Le programme Solidarité-Jeunesse, lancé hier à Montréal, veut réorienter 75% des jeunes qui font une première demande d'aide sociale vers la formation, un stage ou un emploi. Pour les motiver, les jeunes qui feront ce choix recevront 130\$ de plus par mois. Les statistiques démontrent que près de la moitié des jeunes de moins de 21 ans qui s'inscrivent à l'aide sociale risquent d'être encore dans dix ans. Tous les ans, environ 15 000 jeunes s'inscrivent une première fois à l'aide sociale. Le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, a assuré qu'il y aura de la place pour tous ceux qui veulent s'inscrire au programme. (PC)

SIDA

L'efficacité des thérapies ramène l'insouciance

Selon une étude menée aux États-Unis et au Canada, de plus en plus d'hommes porteurs du VIH ont des pratiques sexuelles non sécuritaires car ils estiment qu'il y aura bientôt un remède au sida. Le document publié par le *Canadian Journal of Human Sexuality* établit un lien entre un comportement à risque et la croyance à une guérison proche, créée par l'efficacité des inhibiteurs de protéase. En outre, ces hommes sont non seulement insoucians mais plusieurs croient également moins probable qu'ils décèdent de la maladie. Suivant leur raisonnement, il y aurait également une guérison pour celles et ceux qu'ils risquent d'infecter. D'après Alex McKay, du Sex Information and Education Council du Canada, les inhibiteurs de protéase, qui luttent contre la propagation du virus, sont maintenant plus répandus et des personnes infectées perçoivent le sida comme une maladie chronique et non plus mortelle. Une cinquantaine d'hommes, âgés de 19 à 56 ans, ont répondu à un questionnaire détaillé. Ils étaient au courant de leur infection depuis six ans en moyenne et la plupart d'entre eux sont homosexuels. (PC)

Nunziata joindrait l'Alliance canadienne

Le député indépendant John Nunziata annoncerait bientôt qu'il n'est plus tenté par la mairie de Toronto, mais qu'il envisage plutôt de se présenter sous la bannière de l'Alliance canadienne lors des prochaines élections fédérales, rapporte le *Globe and Mail* dans son édition d'aujourd'hui. Impossible d'obtenir un commentaire de M. Nunziata hier, mais un porte-parole à son bureau de comté a dit qu'il ferait une déclaration publique bientôt sur son avenir politique. Des sources à l'hôtel de ville de Toronto ont affirmé que M. Nunziata aurait renoncé à se faire élire maire de la ville, ayant compris qu'il n'avait aucune chance de défaire Mel Lastman le 13 novembre prochain. M. Nunziata a quitté le Parti libéral du Canada en avril 1996. (PC)

La loi sur l'accès à l'information revue

Ottawa a annoncé hier la création d'un groupe de travail chargé de réviser la Loi sur l'accès à l'information. Dirigé par une haute fonctionnaire provenant du ministère de la Justice, Andrée Delagrange, le groupe sera composé de représentants de plusieurs ministères fédéraux. Il fera appel à un comité consultatif formé d'universitaires, de journalistes et d'historiens, pour l'aider dans sa tâche. Le groupe de travail devra remettre son rapport final à l'automne 2001. Au fil du temps, la Loi d'accès à l'information a été l'objet de plusieurs critiques, notamment en raison des nombreux échappatoires qu'elle offre aux fonctionnaires mal intentionnés. Les travaux du groupe de travail permettront de fournir des avis aux parlementaires afin que toute modification législative à la loi soit conforme aux attentes du public, tout en protégeant la vie privée des gens. Le groupe fera rapport régulièrement. Toute mesure intérimaire sera rendue publique, assure-t-on. (PC)

GARÇON DE QUATRE ANS ABANDONNÉ DANS UN SUPERMARCHÉ

Les coûts de santé aux É.-U. mis en cause

La mère naturelle d'Avery en réclame maintenant la garde

CAMILLE BAINS
Presse canadienne

VANCOUVER — L'Américaine qui a abandonné son enfant très malade de quatre ans dans un supermarché de Calgary, la semaine dernière, était peut-être forcée d'assumer des coûts de médicaments et de traitements

qu'elle ne pouvait pas se permettre. C'est du moins l'avis de certains économistes canadiens interrogés relativement à cette histoire.

Pendant ce temps, la mère biologique d'Avery, Pepper Eldred, a dit qu'elle voulait avoir la garde de son enfant, adopté il y a deux ans. Les services de protection de la petite enfance de l'É-

tat de Washington, où elle habite, l'ont convaincue de faire adopter son petit Jerry Dean parce qu'elle est analphabète et qu'elle n'aurait pu continuer de s'en occuper convenablement.

Les autorités canadiennes ont pris note de sa demande en précisant que leur décision serait basée sur le bien-être de l'enfant.

Le professeur Robert Evans, de l'Université de la Colombie-Britannique, rappelle qu'environ 44 millions d'Américains n'ont aucune assurance-santé.

« M^{me} McCarty n'est probablement pas couverte par une assurance-santé, ou si elle est couverte, son assurance ne doit pas indemniser ce type de maladie », a-t-il fait valoir.

Susanne McCarty, une infirmière qui habite Port Angeles, dans l'État de Washington, n'a pas expliqué pourquoi elle avait abandonné son fils dans une épicerie de Calgary. Avery, un enfant qu'elle a adopté, souffre de nanisme et d'une maladie génétique très rare.

Une amie de la mère, Marge McLean, a émis l'hypothèse que M^{me} McCarty a pu choisir d'abandonner son fils malade au Canada pour qu'il puisse y recevoir tous les soins médicaux requis par son état.

Un pédiatre de Port Angeles qui dit connaître la famille McCarty a soutenu que seul un problème grave comme l'incapacité de payer les soins et les médicaments nécessaires a pu conduire cette mère à abandonner son fils.

Un économiste de l'Université Simon Fraser, John Richards, indique que le système américain comporte d'énormes disparités qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde industrialisé. « La plupart des pays industrialisés ont un système universel d'assurance-santé analogue à ce qu'on trouve au Canada. Les États-Unis sont l'exception », dit-il.

Une étude récente a démontré que les coûts pour les soins de santé constituent la principale cause des faillites personnelles aux États-Unis.



Susanne McCarty (assise à l'avant), lors de sa rencontre, dimanche, avec la police de Victoria, en Colombie-Britannique. Une travailleuse sociale de l'Alberta, Toni Maier Morkin (à l'arrière), était aussi présente.

FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

L'Université Laval dit sa survie financière menacée

Montréal aura 78 millions\$, Québec 10 fois moins

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

■ QUÉBEC — L'Université Laval soutient que la nouvelle formule de financement des universités établie par Québec met en péril la viabilité financière de l'institution.

La direction de l'établissement appréhende un déficit de 12 millions\$ cette année, soit l'équivalent de la moitié du budget des Sciences sociales.

« La proposition de financement de votre ministère vient remettre en question la viabilité financière de l'Université Laval et, à très court terme, sa capacité à assurer son rôle dans la région de Québec et au Québec tout entier », écrit le recteur François Tavenas dans une lettre adressée en juillet au ministre de l'Éducation, François Le-

L'université appréhende un déficit de 12 millions\$ cette année

gault, et dont la *Presse canadienne* a obtenu copie.

Surprise, la direction de l'établissement a reçu récemment le total des subventions que le ministère compte lui verser cette année en vertu de la nouvelle politique de financement

des universités. Premier constat : un trou de 12 millions\$ dans le budget de l'université, qui comptait sur un financement totalisant 240 millions\$, mais que Québec a ramené à 224,3 millions\$.

« Comment couper 12 millions\$ dans

nos dépenses alors que nous sommes déjà dans une situation de rétablissement budgétaire qui nous amène à réduire à l'extrême nos marges de manœuvre? Ce 12 millions\$, c'est la moitié du budget de Sciences sociales, la totalité des budgets de médecine dentaire et de musique réunies, la totalité du budget de la bibliothèque. Bref, la proposition de financement de votre ministère vient remettre en question la viabilité financière de l'Université Laval », proteste le recteur Tavenas.

M. Tavenas s'étonne aussi de la ré-



Le recteur François Tavenas

partition des fonds publics réinvestis dans l'enseignement supérieur. Des 143 millions\$ alloués aux universités, 78 millions\$ iront à Montréal, 30 millions\$ en région, et 7,4 millions\$ dans la région de Québec. Il reste toutefois 25 millions\$ non répartis. Mais l'Université Laval prévoit recevoir un « maigre 5% » des nouveaux budgets.

Compte tenu de la renommée de l'université, « il s'agit là d'une iniquité inacceptable pour nous. (...) Avec 5% du montant total, on pourra dire que le réinvestissement en enseignement supérieur aura oublié la région de la Capitale nationale », conclut, tranchant, M. Tavenas.

Au bureau du ministre Legault, on accueillait avec calme hier cette réaction du recteur, en indiquant que tout n'est pas joué puisque les universités ont jusqu'au 15 septembre pour s'exprimer sur la nouvelle politique de financement.

Les pilotes doutent qu'Air Canada veuille régler

STEPHEN THORNE
Presse canadienne

OTTAWA — Les pilotes d'Air Canada jugent peu probable que le rapport du médiateur règle leur conflit de travail avant l'expiration du délai fixé pour le recours à des moyens de pression.

Les deux parties et le gouvernement attendent les recommandations — non exécutoires — que le médiateur nommé par le gouvernement fédéral doit déposer, peut-être dès aujourd'hui.

« Air Canada ne nous a donné aucun signe, pendant tout le processus, à partir du mois de février jusqu'à tard, vendredi soir, qu'ils étaient prêts à discuter sérieusement avec nous des questions qui restent à régler », a soutenu le président du syndicat, le capitaine Raymond Hall, ajoutant que les syndiqués ne s'attendaient pas à voir la partie patronale changer d'attitude.

« Nos positions sont très éloignées sur chacune des quatre questions en suspens », a-t-il ajouté.

MANDAT PROLONGÉ

Des représentants des deux parties ont convenu dimanche de prolonger le mandat de grève des pilotes de près de deux semaines — jusqu'au 1^{er} septembre, à la requête de la ministre du Travail, Claudette Bradshaw.

Les deux parties sont tenues d'émettre un préavis de 72 heures avant d'entreprendre quelque action que ce soit. Le médiateur fédéral, Bruce Outhouse, un avocat de Halifax, a mis fin aux négociations vendredi, après avoir constaté l'impossibilité d'en venir à une entente.

L'accord conclu dimanche a empêché les 2200 pilotes d'Air Canada d'émettre un avis « d'action industrielle », qui aurait pu se traduire par une grève ou

une grève de zèle, a révélé M. Hall hier, à Toronto, refusant d'en dire plus.

Leur convention collective étant échue depuis le 1^{er} avril, les pilotes sont désormais soumis aux dispositions du Code du travail du Canada, ce qui veut dire que le gouvernement peut intervenir pour mettre un terme à tout moyen d'action, même à une grève de zèle, a-t-il dit.

« En vertu des dispositions du Code du travail, toute activité concertée qui nuit aux activités normales de votre employeur est considérée comme une grève », a dit M. Hall, ajoutant qu'une grève de zèle appartient à cette catégorie.

POUR UNE FOIS D'ACCORD

Le 26 juin, les pilotes avaient été en faveur de la grève dans une proportion de 95%. Normalement, ce mandat aurait dû expirer après 60 jours, et un avis aurait dû être émis dimanche ou

lundi. Le syndicat a dit que la ministre Bradshaw avait proposé de prolonger son mandat de grève parce que la limite de 60 jours aurait pu amener les parties à entreprendre des moyens de pression avant même d'avoir pu étudier le rapport de M. Outhouse.

Air Canada a confirmé avoir accédé à la demande de la ministre, et a fait savoir qu'elle poursuivra ses activités normalement. La porte-parole du transporteur, Laura Cooke, a fait savoir que l'accord était « une décision mutuelle ».

« L'extension du mandat de grève des pilotes nous donne plus de temps pour recevoir le rapport de M. Outhouse, l'étudier et parvenir à une entente négociée », a dit M^{me} Cooke, qui a refusé d'aborder les questions en suspens.

Selon le capitaine Hall, celles-ci incluent les salaires, la sécurité d'emploi et l'ancienneté.

EN BREF

Le libre-échange répand le tabagisme

Un rapport parrainé par les Nations unies constate que la libéralisation du commerce, ces 20 dernières années, a favorisé l'usage du tabac, particulièrement dans les pays en voie de développement, en le rendant moins cher. Émis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale, le rapport laisse entendre que les gouvernements sont à blâmer, plutôt que les règles de libre-échange de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a succédé au GATT. L'analyse des informations provenant de 42 pays, dit le rapport rédigé par des économistes et chercheurs en médecine, « démontre clairement que la libéralisation du commerce a entraîné une hausse de la consommation de tabac, avec un impact plus marqué dans les pays à revenus faibles et moyens ». La popularité croissante du tabac en Asie, en Afrique et en Amérique latine résulte principalement de la disparition des monopoles nationaux sur la production et la vente de tabac, par suite de la libéralisation accrue du commerce depuis les années 1980. Les accords du GATT — l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers, absorbé par l'OMC en 1995 — ont ouvert des marchés auparavant fermés aux importations étrangères, majoritairement occidentales. La concurrence qui s'en est suivie a fait baisser les prix, plaçant les cigarettes à la portée des pauvres pour la première fois, dit le rapport. Selon l'étude, le tabac est en passe de devenir la principale cause de décès dans le monde. D'ici 2030, on prévoit qu'il fera 10 millions de morts par an, dont les deux tiers dans des pays en voie de développement. (PC, Reuters)

Le président du Mexique au Canada

Le président élu du Mexique, Vicente Fox, arrive à Ottawa, aujourd'hui, dans l'espoir de resserrer les liens commerciaux entre son pays et le Canada. Agé de 57 ans, M. Fox, un colosse de six pieds et six pouces, s'entretiendra avec le premier ministre Jean Chrétien et des ministres de son cabinet, avec le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, et le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. L'ancien dirigeant de Coca-Cola s'est engagé notamment à enrayer la corruption qui afflige tout l'appareil administratif gouvernemental de son pays, à revoir la fiscalité et à mettre un terme au non-respect des droits de la personne. Sur le plan des relations commerciales avec ses voisins, le Mexique espère devenir un jour un partenaire qui jouera à armes égales au sein de l'Aléna avec les États-Unis et le Canada. Au cours des six dernières années, les échanges commerciaux entre le Canada et le Mexique ont augmenté de 15% par année. Le Mexique est le neuvième partenaire en importance du Canada. Depuis son élection à la tête du pays, le 2 juillet, M. Fox a fait de la promotion des échanges commerciaux une de ses priorités. Il veut en fait transposer le modèle de l'Union européenne en Amérique du Nord, qui deviendrait un grand marché ouvert où les travailleurs et les marchandises des trois pays impliqués pourraient circuler librement. M. Fox souhaite parallèlement hausser le niveau de vie des Mexicains et on s'attend à ce qu'il demande au Canada et aux États-Unis d'augmenter leur contribution à un fonds de développement mis sur pied au moment de l'adoption de l'Aléna. Stockwell Day tenait à rencontrer M. Fox, un homme chez qui il décèle une pensée et des champs d'intérêt semblables aux siens. Avant de se présenter à la présidence, M. Fox était gouverneur de l'État du Guanajuato, où on vient d'interdire toute forme d'avortement, même en cas de viol. (PC)

Autiste oubliée deux jours dans un autobus

MONTRÉAL (PC) — « C'est inacceptable. Une situation comme celle-là ne devrait plus se produire en l'an 2000. Je n'en reviens pas. » C'est ainsi qu'a réagi hier Carmen Bissonnette, de l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, en apprenant qu'une handicapée intellectuelle de 21 ans avait passé une fin de semaine dans un autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), stationné dans un garage. La jeune femme, qui souffre d'autisme, aurait été oubliée par le chauffeur

du minibus de transport adapté. Celui-ci ramenait un groupe d'une danse, le vendredi 9 juin.

Après avoir déposé deux bénéficiaires à une même adresse, il serait rentré au garage, convaincu que tout son monde était descendu.

La jeune autiste devait être déposée à sa résidence d'un centre de réadaptation montréalais.

DURANT 40 HEURES

Assise sur la banquette arrière, l'autiste serait tombée endormie. Elle au-

rait été abandonnée et retrouvée dimanche après-midi, soit 40 heures plus tard.

« Il y a eu un manquement du chauffeur, c'est certain », a dit hier Odile Paradis, porte-parole de la STCUM. « Il était convaincu que tous ses bénéficiaires étaient descendus. »

Le chauffeur, qui avait 27 années d'expérience mais seulement 6 mois en transport adapté, a eu une réprimande sévère. À sa demande, il a été muté à un autre département.

Les responsables du centre de ré-

adaptation n'auraient signalé la disparition de leur bénéficiaire qu'à quatre heures du matin, soit plusieurs heures après le retour en autobus.

« Ça commence à être tard pour constater... », note Caroline Roussy, du Regroupement des usagers de transport adapté, qui mène une enquête pour savoir le fin fond de l'histoire.

« Ça nous inquiète énormément, dit Joanne Lefebvre, de l'organisme Autisme et troubles envahissants. Il va falloir que quelqu'un admette qu'il y a eu un problème quelque part. »

Une enquête sur les tarifs d'Air Canada s'étend sur la côte Est

MONCTON (PC) — Une enquête fédérale sur des accusations de fixation de prix abusifs par Air Canada à Moncton a été élargie pour inclure Fredericton, Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, et Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Charles Schwartzman, un enquêteur du Bureau de la concurrence, a expliqué que l'enquête en cours a été élargie pour permettre une comparaison avec les pratiques de fixation des prix à Moncton.

La compagnie WestJet, un transporteur de type « super-économique », a accusé Air Canada de pratiquer des prix abusifs après que WestJet eut inauguré une liaison quotidienne entre Moncton et Hamilton, en Ontario. Ce vol est le seul service assuré par WestJet dans les provinces atlantiques.

WestJet, qui vend un aller simple 129\$, n'a pas apprécié qu'Air Canada décide d'offrir des tarifs encore plus bas pour son trajet Moncton-Toronto. WestJet a soumis ses allégations de prix abusifs en mai, lors d'un témoignage devant le comité parlementaire des Transports. Le Bureau de la concurrence a alors entrepris son enquête.

Si le Bureau constate qu'il existe une preuve suffisante à l'appui des allégations de WestJet, un tribunal de la concurrence tiendra des audiences publiques.

La porte-parole d'Air Canada, Nicole Couture-Simard, a nié que le transporteur ait modifié ses prix quand WestJet a commencé ses activités. Elle a soutenu que WestJet avait simplement fixé son tarif au niveau du plus bas tarif d'Air Canada.



Boutique
Danielle Morali
Place Ste-Foy, 656-9141
30 ans d'expérience, 9 conseillères en mode, 2 couturières à votre service



La féminité se porte bien. Merci!
COLLECTION AUTOMNE - HIVER
RODIER
Place Ste-Foy 656-4350
Propriétaire: Danielle Morali, 498 boutiques, le fabricant de maille au monde

DERNIÈRE CHANCE
CETTE SEMAINE
Pour profiter du spécial d'été

PREND FIN VENDREDI 25 AOÛT!

1000\$ DE RABAIS
sur le prix régulier d'un traitement complet.

Ne ratez pas cette occasion!

Le temps chaud favorise l'infiltration de notre produit!
Une formule unique et brevetée.

ANTIROUILLE METROPOLITAIN?
POUR GARDER VOTRE VÉHICULE LONGTEMPS

Garage Recommandé

Québec : 687-5660 • Lévis : 833-3411

Profitez de la dernière nouveauté d'Adobe :
disponible en français

Adobe a mis les bouchées doubles au cours de la dernière année pour vous offrir fièrement ses logiciels les plus populaires en français, autant pour Mac que pour PC. Tout le savoir-faire d'Adobe en conception graphique, mise en page et retouche d'image pour l'impression, l'animation et le Web est maintenant accessible en français.

Passez chez Micro Logic pour en profiter dès maintenant!



Micro Logic
Adobe 2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 418 658 6624

Adobe, le logo d'Adobe, Acrobat, FrameMaker, GoLive, Illustrator, InDesign, LiveMotion, Photoshop et Premiere sont des marques d'Adobe Systems Incorporated.

CLAUSES ORPHELIN

Les jeunes remontent au front

MICHEL CORBEIL

Le Soleil

QUÉBEC — L'Association des jeunes de la Fonction publique québécoise se prépare à ouvrir deux nouveaux fronts dans sa guérilla contre le gouvernement Bouchard qu'elle accuse d'avoir signé des clauses «orphelin» sur le dos des jeunes. Le groupe de pression déposera en septembre une nouvelle plainte à ce sujet, cette fois, auprès de la Commission des normes du travail, a fait savoir Stéphane Couture. Un autre appel est en préparation pour que le Protecteur du citoyen se penche sur le comportement de l'État-employeur, a poursuivi le porte-parole de l'Association.

En juin, le regroupement s'était adressé à la Commission des droits de la personne pour contester la dernière convention collective signée entre les syndicats et le gouvernement en vue de baliser le recours au travail précaire. Une des clauses prévoit que les employés occasionnels ayant œuvré pour l'État pendant 55 mois au cours des cinq dernières années ont droit à des tests menant directement à la permanence. Ceux qui ont occupé la même chaise de fonctionnaire pendant 12 des 15 derniers mois ont accès à des concours réservés conduisant vers des listes d'emplois permanents ou occasionnels.

Selon l'Association, il est discriminatoire d'exclure de ces concours réservés les autres travailleurs occasionnels. Elle réclame que toutes les personnes ayant un lien d'emploi avec l'État puisse les passer. Hier, M. Couture a indiqué qu'une autre clause «orphelin» a été découverte. Patron et syndicats auraient fait disparaître une disposition qui permettait à quiconque réussissait un concours de faire reconnaître son expérience de travail. Maintenant, le gouvernement n'est tenu que de s'en tenir aux conditions minimales affichées pour le concours.

«Cela nous apparaît comme une double échelle salariale, a plaidé Stéphane Couture. Il y aura les employés qui au-

ront obtenu leur poste avant avril 2000, à qui on reconnaissait leur expérience. Il y aura ceux qui auront décroché leur emploi après avril, dont on ne reconnaîtra pas l'expérience.

«L'abolition du «crédit d'expérience» peut représenter des pertes énormes», a dit M. Couture. Il a laissé entendre que l'Association dispose d'exemples chez des employés qui occupent un statut d'occasionnel depuis une dizaine d'années. Comme certains ont navigué d'un ministère à l'autre, ils ne pourront avoir accès aux concours réservés; s'ils réussissent les tests de recrutement habituel, leur expérience ne sera pas reconnue. «C'est catastrophique.»

OCCASION RATÉE

M. Couture a aussi estimé que Québec est en train de rater l'occasion de rajeunir sa fonction publique, occasion que lui offrirait les départs vers la retraite de milliers de fonctionnaires, depuis 1997. Il a cité un extrait du rapport annuel du Conseil du trésor, indiquant que sur les 583 personnes recrutées, l'an dernier, par des concours aux conditions minimales, 335 étaient déjà fonctionnaires.

Joint récemment, l'attaché de presse de Jacques Léonard, ministre responsable du Conseil du Trésor, a confirmé que la dernière convention collective dans le secteur public a fait disparaître la notion de «crédit d'expérience». Pierre-Jude Poulin a cependant souligné qu'il s'agit d'une des mesures qui devrait contribuer à rajeunir la fonction publique. Par ailleurs, le Conseil permanent de la jeunesse a tenté en vain d'obtenir un avis de la Commission de la fonction publique sur deux dossiers touchant les jeunes fonctionnaires. Selon la missive obtenue par LE SOLEIL, la Commission a refusé de se prononcer sur l'élargissement du programme prévoyant recruter directement sur les campus des employés de l'État.

Elle a aussi indiqué qu'il n'était pas de son ressort de recommander au gouvernement d'ouvrir les concours réservés à toutes les personnes ayant un lien d'emploi avec l'État.

Une ancienne du BAPE nommée au Commissariat fédéral à l'environnement

OTTAWA (PC) — Une ancienne commissaire du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec (BAPE), Johanne Gélinas, a été nommée hier commissaire fédérale à l'environnement et du développement durable. Le poste est placé sous la responsabilité du Vérificateur général du Canada et vise à surveiller les impacts environnementaux des activités du gouvernement fédéral. Le commissaire fait rapport une fois par année au Parlement.

M^{me} Gélinas est la seconde personne à occuper ce poste méconnu du grand public, qui a été créé en 1996. Elle succède à Brian Emmett, qui a démissionné en janvier dernier, et elle entrera en fonction à la mi-septembre.

M^{me} Gélinas connaît bien le BAPE et ses pratiques puisqu'elle y a siégé comme commissaire pendant 10 ans, de 1989 à 1999. Comme elle l'a expliqué en entrevue à la *Presse Canadienne*, elle a fait ses classes au BAPE en siégeant sur la Commission d'enquête sur les déchets dangereux, qui a sillonné le Québec en 1990. On l'a également retrouvée dans le dossier Soligaz, qui consistait à employer des cavernes pour stocker du gaz naturel.

Elle souhaite donner une dimension orientée vers le public à son nouveau poste. «À son avis, il faut, pour cela, mieux faire connaître le rôle et le travail du commissaire à l'environnement et au développement durable. Puis, susciter les demandes d'enquêtes de la part de la population, qu'on appelle «pétitions» au bureau du commissaire. «Une des fonctions du commissaire est de recevoir des pétitions du public. Ce n'est pas très connu parce que les demandes ne sont pas très nombreuses», dit-elle.

Dans la dernière année, M^{me} Gélinas a fait un saut du côté du privé. Elle a été conseillère principale à l'Association canadienne des pâtes et papiers. Elle a élaboré une stratégie de réduction des gaz à effet de serre.

Elle se défend d'avoir alors endossé les intérêts de la grande industrie au détriment de ceux de l'environnement. On lui a reproché au sein même de l'association, affirme-t-elle, de prendre plus souvent la défense des groupes environnementaux que ceux de l'industrie.

DU JEUDI 17 AU DIMANCHE 27 AOÛT

LA VENTE décompte 10 jours

39,99* 59,99*

RÉGULIER JUSQU'À 399 \$

COUVRE LIT ET ENSEMBLE DE DOUILLETTE
LOT D'ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN
À LIQUIDER.

JUSQU'À

9,99*
v.c.
et moins

RÉGULIER DE 12,99\$ V.C. À 32,99\$ V.C.

TAPIS, Berbère,
Saxonie et commercial

ACHAT SPÉCIAL

99¢* 1,49*
p.c. p.c.

RÉGULIER 2,99\$ P.C.

CÉRAMIQUE
Importation d'Espagne et d'Italie
Grand choix de couleurs

NOUVEAUTÉ
EN MAGASIN

STORES
HORIZONTALS DE BOIS 2 PCS
COULEUR CHÊNE
PLUSIEURS GRANDEURS DISPONIBLES
Installation facile, plusieurs
grandeurs en magasin
Aussi imitation bois en PVC blanc

Si vous trouvez un meilleur prix pour le même produit dans
n'importe quel autre magasin, Club Décor s'engage à vous
rembourser la différence plus 10% de la différence.
*Sur articles sélectionnés.

TOUTES LES
GARANTIES
DES PRIX

CLUB DÉCOR

Tout pour l'intérieur.

215, BOUL. HAMEL, VANIER
(EN FACE DE L'HÔPITAL
CHRIST-ROI)
681-6023

COUVRE-PLANCHER STORE LITERIE ACC. SALLE DE BAIN PAPIER PEINT PEINTURE

ENFIN!

LA LIQUIDATION

Echo · Corolla · Camry · Solara · Rav4 · Tacoma · Tundra · 4Runner · Sienna

Financement à l'achat sur tous ces modèles 2000

0,9%
sur 36 mois¹

2,9% sur 48 mois²

EXEMPLES DE FINANCEMENT 36 MOIS		
taux d'intérêt 8,75% versus 0,9%	EMPRUNT 15 000\$	EMPRUNT 20 000\$
ÉCONOMIE	1900\$	2 533\$



echo 4 portes

199\$
par mois /
location
48 mois³

1 025\$ comptant⁴
Transport et préparation inclus
Kilométrage annuel de 24 000 km

- Radio AM-FM avec lecteur CD
- Roues de 14"
- Enjoliveurs complets
- Pare-chocs de couleur assortie
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Rétroviseurs à télécommande manuelle

TOUTS LES VÉHICULES COMPRENNENT:
L'assistance routière
Un plein réservoir d'essence
Des tapis protecteurs

www.toyota.ca

TOYOTA
votre concessionnaire

PEA
Programme d'Échange de Véhicules

L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

Jusqu'à
1000\$
de remise**
PROGRAMME
TOYOTA POUR
DIPLOMÉS

Boulevard Lexus Toyota
120, rue Marais
Québec
Tél. : 683-6565

Du Beau Toyota
911, boulevard Pie XI
Theftford Mines
Tél. : 338-6968

Futuroto
279, rue Saint-Jacques
St-Raymond, Cité Portneuf
Tél. : 337-6745

Garage Gérard Lagrange
456, Route 277
Lac Etchemin
Tél. : 625-3651

Métivier Toyota
160, route Kennedy
Lévis
Tél. : 837-4701

Montmagny Toyota
140, boul. Taché ouest
Montmagny
Tél. : 248-2323

St-Georges Toyota
8865, boul. Lacroix
Saint-Georges-de-Beauce
Tél. : 227-1330

Ste-Foy Toyota
2777, boul. du Versant Nord
Québec
Tél. : 658-1340

Toyota Charlesbourg
6070, boul. du Jardin
Charlesbourg
Tél. : 623-9843

FONDATION
Marie-Soleil
Tougas
1 900 565-SOLEIL

CRÉDIT TOYOTA

Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ¹Offre valable sur tous les modèles 2000, à l'exception de la Celica. ²Offre valable sur tous les modèles 2000, à l'exception de l'Echo et de la Celica. ³Offre valable sur les modèles Echo BT123M-BA neufs en inventaire. Comptant initial de 1 025\$. Premier versement de 229,76\$ et dépôt de sécurité de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. ⁴Taxes en sus ou échange équivalent. ⁵Le rabais est différent selon le modèle. Véhicule aux fins de présentation seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

AIDE JURIDIQUE

Le Barreau recherche des «histoires d'horreur»

HALIFAX (PC) — L'Association du Barreau canadien se lance à la recherche d'«histoires d'horreur» pour l'aider à mettre en lumière l'état à son avis pitoyable du système canadien d'aide juridique. L'organisation, réunie pour son assemblée annuelle, a annoncé hier qu'elle recueillera et publiera les histoires vécutées de Canadiens n'ayant pu avoir accès au système judiciaire, dans l'espoir d'embarrasser suffisamment les gouvernements pour les convaincre d'injecter davantage d'argent dans l'aide juridique.

Le financement actuel de l'aide juridique ne suffit pas à répondre aux attentes de tous ceux qui ont désespérément besoin d'aide, affirme le Barreau. «L'aide juridique manque dangereusement de financement, ce qui prive les gens de leurs droits démocratiques», a déclaré la présidente élue, Daphné Dumont.

Des avocats ont profité de la réunion du Barreau pour cuisiner la ministre de la Justice, Anne McLellan, qui a évoqué la volonté du gouvernement d'améliorer la situation.

Une part du problème vient de ce que le gouvernement fédéral a réduit les fonds versés aux provinces au titre de l'aide juridique en matière pénale. Il fournit moins de 80 millions \$ par an pour que quiconque est passible d'emprisonnement et ne peut se payer les services professionnels d'un avocat puisse y avoir accès. Les ententes entre Ottawa et les provinces relatives à ce financement viennent à échéance dans un an, et les deux parties négocient présentement leur renouvellement. À ce problème s'ajoute le fait qu'Ottawa verse aux provinces un montant non précisé pour les causes civiles, dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, mais ne force pas les provinces à dépenser cet argent pour l'aide juridique. Les provinces ont de plus en plus tendance à consacrer l'argent à des secteurs comme la santé et l'éducation.

La ministre McLellan a affirmé ne pouvoir promettre plus d'argent fédéral pour l'aide juridique sans avoir d'abord la preuve qu'il existe une demande.

Brian Midwinter, un avocat du Manitoba, a fait remarquer qu'un nombre croissant d'individus doivent se défendre eux-mêmes en cour, parce qu'ils ne peuvent se payer une aide professionnelle. Les avocats subventionnent également le système d'aide juridique en faisant des heures supplémentaires sans rémunération. M^{re} Midwinter a ajouté qu'il entend couramment des récits comme celui d'une femme de Colombie-Britannique, à laquelle on a refusé l'aide juridique dans un conflit avec son propriétaire, parce qu'elle touche une petite pension d'invalidité. M^{re} McLellan a indiqué que la question sera abordée lors d'une réunion des ministres fédéral et provinciaux de la Justice, en septembre.

MONTÉNÉGR

Les deux Albertains sont bien traités, affirme un diplomate canadien

BELGRADE (AP) — Deux Canadiens présentement détenus par les autorités yougoslaves qui les soupçonnent de terrorisme ont affirmé hier qu'ils ont été brutalisés lors de leur arrestation, au début du mois, mais qu'ils sont maintenant bien traités, a fait savoir un diplomate canadien.

Deux Britanniques arrêtés en même temps que les Canadiens ont qualifié d'exagérées les informations rapportées au cours du week-end à leur sujet, selon lesquelles ils avaient été battus et torturés, a dit un émissaire britannique. Des diplomates avaient exigé des explications du gouvernement yougoslave, à la suite d'informations voulant que les quatre hommes aient été battus par des soldats de l'armée yougoslave dans les jours suivant leur arrestation, le 1^{er} août.

Reynald Doiron, un porte-parole des Affaires étrangères, a déclaré que la diplomate canadienne Angela Bogdan a rencontré hier les Canadiens en présence du juge qui enquête sur les détentions.

Shaun Going, âgé de 45 ans, et son neveu Liam Hall, 19 ans, tous deux de l'Alberta, ont dit à M^{re} Bogdan qu'ils avaient été malmenés par des soldats de l'armée yougoslave au moment de leur arrestation. Ils ont ajouté qu'ils n'avaient pas été maltraités gravement, qu'ils n'avaient pas subi de blessures graves et qu'ils étaient maintenant bien traités dans leur prison de Belgrade, a fait savoir M. Doiron, depuis Ottawa.

Il a ajouté que le juge a dit aux deux Canadiens de téléphoner immédiatement chez eux et de parler à leurs familles pour les rassurer, et leur dire qu'ils vont bien.

Les quatre hommes sont détenus par l'armée yougoslave depuis trois semaines.

Toujours hier, le procureur de l'armée yougoslave chargé de la cause a réclame que d'autres témoins soient interrogés, ce qui pourrait retarder encore davantage la poursuite des procédures. Des diplomates britanniques et cana-



La diplomate canadienne, Angela Bogdan, à sa sortie de la cour militaire de Belgrade, hier.

diens à Belgrade ont déjà déploré la longueur des procédures intentées contre les quatre hommes: ceux-ci sont toujours sous enquête trois semaines après leur arrestation au Monténégro, l'autre membre de la République fédérale de Yougoslavie, avec la Serbie.

Aucune accusation n'a été portée contre le quatuor, qui nie toutes les allégations le concernant.

Tous quatre ont affirmé qu'ils étaient en vacances sur la côte du Monténégro et s'apprêtaient à retourner au Kosovo, où les deux Britanniques ont formé des policiers locaux pour le compte de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et les deux Canadiens travaillaient dans l'industrie de la construction, quand ils ont été arrêtés à la frontière avec le Kosovo après qu'une patrouille de l'armée eut découvert du matériel explosif dans leur voiture.

Le maïs modifié fatal pour les papillons monarques

WASHINGTON (PC, Reuter) — Des chercheurs de l'Université de l'Iowa ont indiqué hier avoir trouvé d'autres preuves que le maïs génétiquement modifié peut s'avérer mortel pour les papillons monarques.

La recherche menée par John Obrycki et Laura Hansen a permis d'établir que les chenilles des monarques courent sept fois plus de risques de mourir en consommant des plants de laiteron couverts de pollen de maïs transgénique (Bt) qu'en grignotant plutôt des plants portant du pollen de maïs naturel. Le maïs Bt comporte un gène emprunté à une bactérie faisant office de pesticide naturel, le bacillus thuringiensis. Ce gène est maintenant actif dans des millions de kilomètres carrés de champs de maïs et de coton où il contribue à repousser plusieurs insectes nuisibles.

L'étude de l'Université de l'Iowa a analysé l'impact sur les larves de deux types de maïs Bt mis au point par Novartis AG et commercialisés sous les marques NatureGard et Attribute. La recherche s'appuyait sur des travaux menés l'an dernier par des scientifiques de l'Université Cornell qui avaient soulevé la controverse en révélant que les larves de monarques mouraient après avoir mangé de grandes quantités de pollen de maïs Bt.

Novartis avait défendu son produit en disant que les expériences en laboratoire ne pouvaient reproduire les conditions réelles. Selon Novartis, «il est fort improbable qu'un plant de laiteron à moins d'un mètre d'un champ de maïs Bt comporte des niveaux toxiques de pollen de maïs».

Une douzaine de chercheurs universitaires canadiens et américains étudient actuellement les impacts des champs de maïs transgénique sur l'environnement, de même que l'effet de son pollen sur la migration des papillons monarques.

MALADIE D'ALZHEIMER

Des chercheurs de l'Université Laval, de Montréal et de Sherbrooke désirent évaluer des programmes qui visent à réduire l'épuisement et le stress des personnes qui prennent soin d'une personne atteinte d'Alzheimer ou une autre forme de démence. Ces programmes sont GRATUITS.

Vous pouvez participer si:

- Vous vous occupez de votre proche depuis au moins 6 mois;
- Votre proche est atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence;
- Votre proche présente des comportements difficiles à chaque semaine depuis au moins un mois.

Il est possible d'obtenir un dédommagement pour vos frais de déplacements et de gardiennage.

La DERNIÈRE session de ce programme commence cet automne.

N'hésitez pas à communiquer avec
Louis Voyer, SANS FRAIS, au: 1 877 829-7159

Vous croyez souffrir d'ostéoporose

Vous pourriez participer à une étude sur le traitement de l'ostéoporose menée par une équipe expérimentée dans le domaine sous la supervision du Dr. Jacques Brown du Centre de recherche du CHUL. Cette étude permettra de comparer les médicaments Fosamax et Miacalcin.

- Vous êtes une femme ménopausée depuis plus de 5 ans
- Vous n'avez pas pris d'hormones au cours du dernier mois
- Vous n'avez pas été traitée pour l'ostéoporose au cours du dernier mois et vous n'avez jamais pris de Fosamax® ou de Miacalcin® en vaporisateur nasal

Si vous êtes admissible, vous recevrez gratuitement pendant 9 mois la médication à l'étude sous forme de comprimé ou de vaporisateur nasal ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D.

Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL du CHUQ (31.05.01).



Groupe de recherche sur les maladies osseuses
Unité de recherche clinique

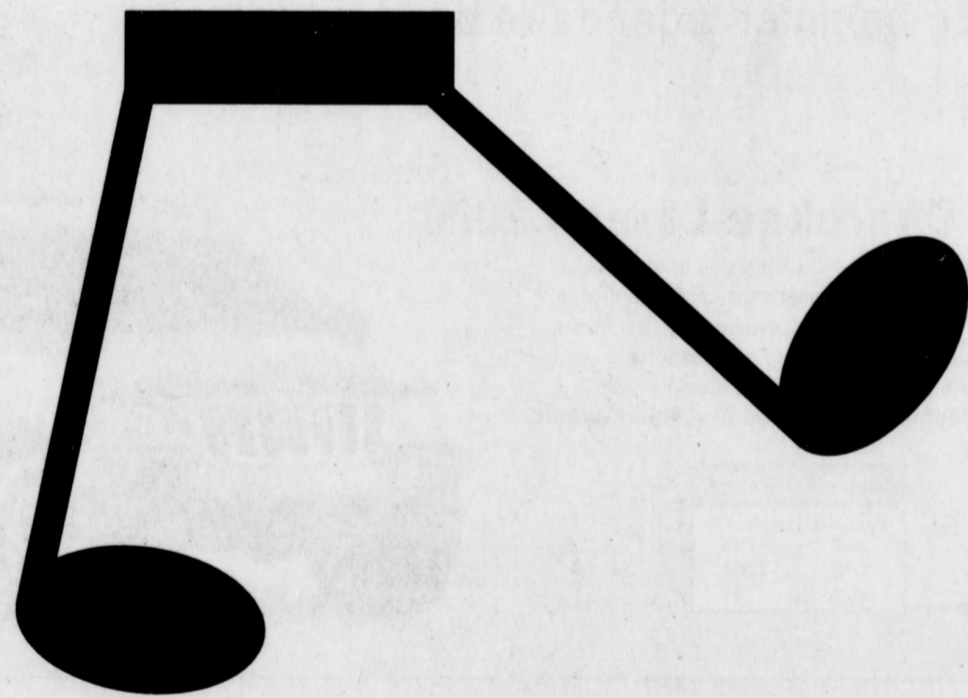
Pour plus d'information, communiquez avec

Le Groupe de recherche sur les maladies osseuses avec Dr. Jacques Brown
CHUL du CHUQ

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
Téléphone : 418.656.4141, poste 7969

(8 mai 2000)

1483901



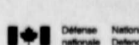
FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUES MILITAIRES DE QUÉBEC

PRÉSENTÉ PAR



COMMUNICATIONS SANS FIL

Avec la collaboration spéciale du Directeur de Québec de la Force Terrestre



Canada

DU 24 AU 27 AOÛT 2000

Ligne Info Festival Rogers AT&T : 655-0100 www.clic.net/fimmq

Cérémonie d'ouverture
Jeudi 17 h 30
Site IMAX de Place Georges-V

Québec

LE SOLEIL

QUÉBEC

Québec

Québec

MEDIA.COM

Canada

Des résultats qui cognent!



375\$

Cours d'anglais, espagnol et allemand en petits groupes

Cours de groupe début: 11 septembre 2000

Clic, le pouvoir des langues!



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
«Les Maîtres du savoir linguistique»
659-2542
clicsaintefoy@hotmail.com

Formateur agréé
Emploi-Québec
www.clicnetwork.com
Franchises disponibles
1-877-552-6483
1-877-SLANGUE

Le plus grand réseau privé d'enseignement des langues au Québec

VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • DODGE • JEEP^{MD} PRÉSENTENT

LA VENTE MÉDAILLE D'OR

MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE



76 ans de génie exprimé avec passion.

0%^{**}

jusqu'à
60 mois

Financement à l'achat sur toutes les Chrysler Neon 2000.

Chrysler Neon LE 2000

La petite berline fouguese et sophistiquée.

Moteur de 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux • Transmission manuelle à 5 rapports
• Climatiseur • Roues de 15 po en aluminium • Radiocassette AM/FM stéréo/changeur pour 4 CD au tableau de bord • Suspension indépendante aux 4 roues • Volant inclinable
• Glaces teintées • Sacs gonflables de nouvelle génération
Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur

LOUEZ À
228\$[†]
par mois

Terme de 48 mois. Comptant initial de 2990 \$.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

OPTIONS DE LOCATION
DE 48 MOIS OFFERTES

MENSUALITÉS	COMPTANT INITIAL
228\$ [†]	2 990 \$
258\$ [†]	1 630 \$
294\$ [†]	0 \$

Obtenez la transmission automatique pour seulement 85\$ de plus par mois.



0,8%^{**}

de financement
à l'achat
jusqu'à 48 mois

Chrysler Intrepid 2000

La berline familiale aux performances exaltantes.

Moteur DACT V6 en aluminium de 2,7 litres, 24 soupapes, 200 chevaux
• Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Volant inclinable
• Régulateur de vitesse • Suspension indépendante aux 4 roues
• Radiocassette AM/FM stéréo • Freins à disque aux 4 roues

LOUEZ À
288\$[†]
par mois

Terme de 36 mois. Comptant initial de 4343 \$.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

OPTIONS DE LOCATION
DE 36 MOIS OFFERTES

MENSUALITÉS	COMPTANT INITIAL
288\$ [†]	4 343 \$
338\$ [†]	2 627 \$
415\$ [†]	0 \$



Jeep

Le pionnier légendaire des tout-terrains.

LE SEUL ET UNIQUE

0,8%^{**}

de financement
à l'achat
jusqu'à 48 mois

Jeep^{MD} Grand Cherokee Laredo 2000

Moteur Power Tech 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à 4 rapports • Système 4RM Selec-Trac[™] • Climatiseur • Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Radiocassette AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs • Roues de 16 po en aluminium
Système d'alarme et télédéverrouillage sans frais additionnels.

LOUEZ À
358\$[†]
par mois

Terme de 36 mois. Comptant initial de 5707 \$.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

OPTIONS DE LOCATION
DE 36 MOIS OFFERTES

MENSUALITÉS	COMPTANT INITIAL
358\$ [†]	5 707 \$
428\$ [†]	3 338 \$
527\$ [†]	0 \$



Dodge **Différent**
Des camions qui ont du mordant.

0,8%^{**}

de financement
à l'achat
jusqu'à 48 mois

Dodge Ram 2000



NOUVEAU GUIDE INTERNET

www.daimlerchrysler.ca

www.daimlerchrysler.ca

REMISE DE
750\$
POUR LES DIPLOMÉS

Vos concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep sont fiers de supporter l'équipe olympique canadienne.



Commanditaire officiel de
l'équipe olympique canadienne

† Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12¢ le km. ‡ Le premier versement sera exigé à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 100 800 km, au taux de 8¢ le km. †, ‡ Comptant initial ou échange équivalent. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Sous réserve de l'approbation de Services Financiers DaimlerChrysler. Transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. ** Taux de financement de 0% à l'achat jusqu'à 60 mois sur les Chrysler Neon 2000 neuves en stock. Taux de financement de 0,8% à l'achat jusqu'à 48 mois sur Chrysler Intrepid 2000, Jeep Grand Cherokee 2000 et Dodge Ram 2000 (incluant tous les modèles 2000 avec moteur V10 de 8 litres et moteur Cummins Diesel Turbo) neuves en stock. Sous réserve de l'approbation de Services Financiers DaimlerChrysler. †, ‡, *** immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Tarifs mensuels établis d'après la description des véhicules suivants: Chrysler Neon LE 2000 ensemble 210 + RDW + HVA, Chrysler Intrepid 2000 ensemble 22C, Jeep Grand Cherokee Laredo 2000 4x4 ensemble 25E + ADZ + USA, Dodge Ram 2000 (incluant tous les modèles 2000 avec moteur V10 de 8 litres et moteur Cummins Diesel Turbo). Les photos sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à échanger le véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks seulement. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Voir le concessionnaire pour tous les détails. Jeep[™] est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. [®] Marque officielle de l'Association olympique canadienne. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep[™], du Québec

